



Programme Intégré de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et Dégradation des Forêts dans La Province De Kwilu

PIREDD-KWILU

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ICI](#).

Rapport annuel

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Titre du projet :	PIREDD Kwilu
Numéro de référence MPTF du projet :²	Numéro de référence du Programme/MPTF Office : 00113547
Organisation de mise en œuvre :	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Masaru Kurimoto Director, Natural Environment Team 2, Forestry and Nature Conservation Group, Global Environmental Department Agence japonaise de coopération internationale (JICA) Kurimoto.Masaru@jica.go.jp
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Masaru Kurimoto Director, Natural Environment Team 2, Forestry and Nature Conservation Group, Global Environmental Department Agence japonaise de coopération internationale (JICA) Kurimoto.Masaru@jica.go.jp

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : 28/11/2025

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Click or tap to enter a date.

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
AFD	Agence Française de Développement
AIPD	Appui aux Initiatives Paysannes pour le Développement ¹
ALE	Agence Locale d'Exécution
AMAR	Action Massive Rural ²
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
CAFEN	Centre d'Autopromotion de la Femme et de l'Enfant (ONG locale)
CAFI	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
CARG	Conseil agricole rural de gestion
CCPF	Conseil consultatif provincial des forêts
CFCL	Concessions forestières de communauté locale
CLD	Comité Local de Développement ³
CLIP	Consentement libre, informé au préalable
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
CONAREF	Commission Nationale de la Réforme Foncière
COP	Conférence des Parties
COFIL	Comité de pilotage
DDD	Direction du Développement Durable
DEP	Direction d'Etudes et Planification
DHR	Direction Horticulture et Reboisement
DIAF	Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
ETD	Entité territoriale décentralisée
ETEP	Equipe Technique d'Exécution du Projet

¹ ONG locale en charge de l'implémentation des activités du PIREDD-Kwilu dans les territoires de Bulungu et Idiofa. Gungu

² ONG locale en charge de l'implémentation des activités du PIREDD dans les territoires de Masi-manimba et Bagata. Gungu

³ Le CLD est un comité au niveau du village et aussi un cadre de gouvernance au niveau secteur.

Abréviation	Signification
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture / Food and Agriculture Organization
FONAREDD	Fonds National REDD+
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale/ Agence de coopération internationale allemande
GTCR	Groupe de Travail Climat REDD+
ICCN	Institut Congolais de Conservation de la Nature
INERA	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique
JAFTA	Japan Forest Technology Association /Association Japonaise de Technologies Forestières
JICA	Japan International Cooperation Agency /Agence Japonaise de Coopération Internationale
LOI	Letter of Interest/ Lettre d'intérêt
MEDD(-NEC)	Ministère de l'Environnement et Développement Durable (et Nouvelle Economie du Climat)
MGP	Mécanisme de gestion des plaintes
MPTF	UN Multi-Partner Trust Fund
MRV	Measurement, Reporting and Verification (Mesure, Notification et Vérification)
OCEAN	Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature
OP	Organisation Paysanne
PAMs	Politiques et mesures
PF	Point Focal
PGES	Plan de gestion environnemental et Social
PIREDD	Programme Intégré REDD+
PLAT	Plan Local d'Aménagement du Territoire
PLE	Partenaire Local d'Exécution
PROMIS	Programme de mise à l'échelle de la planification familiale
PPAT	Plan Provincial d'Aménagement du Territoire
PSAT	Plan simple d'aménagement du territoire

Abréviation	Signification
PSE	Paiements pour Services Environnementaux
REDD	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts
SENASA	Service National des Semences
SNSF	Système National de Surveillance des Forêts
TdR	Termes de référence

Table des matières

Liste des abréviations	2
1. Données clés du projet	7
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	8
3. Défis de mise en œuvre	13
3.1 Défis liés au contexte du pays	13
3.2 Défis inhérents au projet	16
3.3 Commentaires	19
4. Evaluation de la performance du projet	20
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	20
4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	30
5. Résultats du Projet	33
5.1 Contributions aux impacts du cadre de résultats de CAFI	33
5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention	36
6. Communication et promotion	39
6.1 Illustration spécifique	39
6.2 Stratégie et plan de communication	42
7. Exécution financière	45
7.1 Décaissements	45
7.2 Contrats	54
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	58
7.4 Mobilisation de ressources	58
7.5 Audits	59
7.6 Révisions budgétaires	59
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	60
8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet	62
8.2 Evaluations	63
8.3 Intégration des leçons apprises	63
9. Thèmes transversaux	66
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	66
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	68
10. Gestion des risques	79
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	79

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	81
11. Récapitulatif des livrables	82
12. Annexes	83

1. Données clés du projet

Titre du projet	PIREDD Kwilu
Numéro de référence MPTF du projet	00113547
Hyperlien du document de projet ⁴	https://drive.google.com/file/d/1c0goEg4MH6Gouijaak_eaVN9ZiNdEXdb/view?usp=drive_link
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Province du Kwilu
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère de l'Environnement et Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ⁵	Agence Japonaise de coopération internationale (JICA)
Budget total du projet (USD)	CAFI : 8 999 601 USD JICA : 8 530 606 USD TOTAL : 17 530 207 USD
Durée totale du projet (mois)	84 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	22 février 2018 / 10 juillet 2018
Date de réception des premiers fonds du MPTF	21/12/2018
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	19/07/2019
Date de clôture initiale	31/12/2023
Date de clôture révisée le cas échéant	31/12/2025
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	CAFI (direct): 2,335,277 USD (indirect): 228,572 USD Subtotal: 2,563,850 USD JICA : 532,097 USD TOTAL : 3,096,046 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	CAFI (direct): 8,410,842 USD (indirect): 315,829 USD Subtotal: 8,726,732 USD JICA : 8,530,606 USD TOTAL : 17,257,337 USD
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues (pour Fonds CAFI)	98 %
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	01/11/2022

⁴ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

⁵ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

	Novembre -Décembre 2022 pour la 1 ^{ère} mission d'évaluation à mi-parcours (ici)
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	12/10/2024
	Octobre-Novembre 2024 pour la 2 ^{ème} mission de vérifications indépendantes (ici)

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Lancé en 2019, le programme PIREDD-Kwilu met en œuvre les activités dans la province de Kwilu. Deux objectifs généraux sont poursuivis à travers ce programme, à savoir : (1) la séquestration du carbone et l'évitement de la déforestation à travers la promotion de l'agroforesterie et (2) l'amélioration des conditions de vie des populations du Kwilu. Le présent rapport reprend les grandes lignes des activités réalisées ainsi que les progrès enregistrés.

- (1) Le projet a atteint son objectif (1) en réalisant plus de 4 700 ha de plantations agroforestières (Indicateur d'impact 1). La séquestration de carbone par les acacias (Indicateur d'impact 2) est estimée à plus de 48 200 tonnes de carbone, soit 17 670 tonnes de CO₂, quatre ans après la dernière plantation. Cette estimation, volontairement prudente, repose sur les données recueillies sur le terrain dans les sites agroforestiers du PIREDD, et non sur la méthode initialement prévue dans le cadre du projet, qui s'appuyait sur des références issues de recherches sur les variétés d'élite de la province réalisées au sein de l'IBI.
- (2) Alors que l'augmentation moyenne des revenus des bénéficiaires communautaires des villages cibles du PIREDD (indicateur d'impact 4) est estimée à plus de 11 % au début de 2025 par rapport aux villages non ciblés depuis le début de leur participation au PIREDD, cela démontre la réalisation de l'objectif (2).

Au cours de l'année 2025, le projet a enregistré des progrès substantiels suivant les différents effets pour l'atteinte des résultats. Certains résultats N'ayant pas été atteints , se sont vu être poursuivi jusqu'en janvier 2026, c'est le cas de validation des plans locaux d'aménagement du territoire.

Les réalisations majeures sur les différents volets d'activités peuvent se résumer de la manière ci-après :

- **Renforcement de la Gouvernance REDD+**
- 4 réunions des cadres de concertations techniques tenues ;
- Un Plan Provincial d'aménagement du territoire validé le 12 Juin 2025 avec satisfaction par les parties prenantes provinciales, en présence de la représentation du secrétariat général à l'aménagement du territoire et le du délégué du FONAREDD ;
- 5 plans locaux d'aménagement du territoire dans un processus participatifs;
- Installation des 23 comités locaux de développement au niveau des secteurs comme cadre de gouvernance multisectoriel, avec large participations des parties prenante locale;
- Renforcement des capacités des services techniques de la province par la participation accrue de 86 agents au cours de la période de rapportage aux activités pour assurer la pérennisation,
- Un guide technique de modèle d'activité REDD+ produit et validé au niveau technique ;

- Un manuel méthodologique de suivi et évaluation des politiques et mesure élaboré et validé, Ce Manuel de Suivi et Evaluation de Politiques et Mesures REDD+, traite tous les enjeux autour de résultats de mise œuvre des activités REDD+ (PIREDD et autres projet) en République Démocratique du Congo, et ouvre des perspectives pour une meilleure contribution des activités REDD+ à la gestion durable des forêts, et à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales conformément aux conventions et traités internationaux sur la lutte contre les changements climatiques.
-
- **Agroforesterie**
- 1037Ha des plantations agroforestières validées au cours du premier semestre, soit 621 ha pour les paysans et 416 ha pour les concessionnaires,
- Une évaluation qualitative des plantations mise en place a été réalisé au cours de la même période conformément à la recommandation de la mission d'évaluation de novembre 2024, le résultat est présenté dans le tableau [ici](#).
- **Protection de l'environnement**
- Légalisation des 270 statuts des comités locaux et conventions de mise à disposition des terres, en vue d'offrir une sécurisation des plantations mise en place par les communautés ;
- [Validation des 101 Plans simple d'aménagement du territoire réparti dans quatre territoires de la province, avec une superficie de 71965ha mises en conservation dans les PSAT validés](#)
- [Le renforcement des capacités des 24 comités locaux de développement au niveau des villages, particulièrement les activités de durabilité](#)
- Vulgarisation et promotion des nouvelles techniques de carbonisation durable à l'aide des fours mobiles SUMIKA, avec des formations dispensées dans 20 villages.
- [Signature de 80 contrats de carbonisation durable, offrant l'opportunité aux exploitant locaux de contractualiser](#)
- **Sensibilisation des communautés au couverts végétal**
- 314 Panneaux de visibilité métallique avec des messages de sensibilisation, ont été placé à des points stratégique de visibilité des plantations agroforestières ;
- 54 émissions radio ont été diffusé dans les différentes radios de la province, les thèmes principales ayant été accès sur : coupe feu, modalité de partage des bénéfice, etc;
- **Mesure des sauvegarde et Genre**
- Conformément aux recommandations de la mission d'évaluation de mi-parcours, le plan d'action genre provincial a été revu et validé (18, Avril, 2025) au cours d'un atelier réunissant les parties prenantes provinciales, ainsi que l'ensemble des programmes qui œuvrent au sein de la province du Kwilu.
- **Suivi**
- Le rapport socio-économique final a été produit au cours du premier semestre, outre le statistique en termes d'augmentation du revenu relevé dans le rapport, une évaluation des impacts du projet a été réalisé par des entretiens semi-structurés avec les bénéficiaires. Des analyses des données de paiement par ménage, des observations qualitatives sur les changements perçus par les communautés à la suite des appuis.
- Et dans la perspective d'une évaluation qualitative des impacts des activités des plantations agroforestière en termes de séquestration carbone, des travaux d'évaluation ont été amorcé sur terrain avec des drones couplé aux mesures dendrométriques.

Tableau 1 Résumé des réalisations du projet

Progrès en janvier jusqu'en décembre 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : (Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD)	
Produit 1 : Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé	
<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre de concertation est pleinement opérationnel, avec 4 réunions stratégiques tenues au cours de l'année 2025, en Janvier, Mai, Juillet et Octobre 	<ul style="list-style-type: none"> - En octobre 2020, un cadre de coordination provincial a été créé, matérialisé par un mémorandum de collaboration. - Les réunions des groupes de travail se tiennent dans avec le cadre de concertation provincial - 11 réunions du comité de pilotage organisé
Produit 1.2 : Développement des plans provincial et locaux d'aménagement du territoire (PPAT/PLAT)	
<ul style="list-style-type: none"> - Validation officielle du plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT) en juin 2025[- Validation participative des 4 PLATs sectoriel (Kapia, Idiofa en Mai 2025) ; (Lukamba, Gungu en Octobre 2025) ; (Mosango, Masimanimba en Novembre 2025) ; (Kwango Kasai, Bagata et Kipuka à bulungu, sera validé début février 2026) 	<ul style="list-style-type: none"> - PPAT et 5 Plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) sont validés par les parties prenantes - Arrêté d'opérationnalisation des conseil locaux d'aménagement proposé
Produit 1.3 : Les CLD (comités de développement communautaire) sont créés ou réactivés par la préparation des PLAT.	
<p>Installation de 24 CLD au niveau des secteurs fonctionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 27 comités locaux développement (CLD) installés et opérationnels ; - 5 CARG du niveau de territoire, participant au COPIL, dans les cadres de concertation, et aux activités . - Arrêté portant organisation et fonctionnement des comités locaux de développement adopté et publié -
Produit 1.4: Structure provinciale pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin de s'insérer au SNSF est établie	
<ul style="list-style-type: none"> - 86 agents des services techniques participent régulièrement aux à la mise en œuvre des activités spécifiquement (Agroforesterie, PSAT, Enquête, MRV, MGP, PLAT et CLD secteur) ⁶ - 380 personnes ont bénéficié de manière concrète l'information stratégique sur la dynamique du développement dans le processus d'élaboration du PPAT et PLAT et dont 110 de manières plus actives ont vu leurs propositions sont intégré au plan⁷ 	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2022 Comme une activité importante de la politique et mesures, une étude sur les moteurs de déforestation a été réalisée dans 17 sites en novembre 2022 avec la participation des agents des services techniques. - Environ 184 agents provinciaux y compris les autorités locales ont participé depuis le début des activités - 116 agents des secteurs et territoires ont participé au renforcement des capacités sur l'utilisation du GPS et la mise en œuvre des activités REDD - 380 personnes ont participé aux processus d'élaboration du PPAT et PLAT, et dont 110 ont participé de manière active à l'analyse de diagnostic et ont influés sur les propositions
Produit 1.5. : Renforcement de la gouvernance de REDD+ et Le CCPF est activé.	

⁶ Bénéficiaire directs

⁷ Bénéficiaire indirects

Progrès en janvier jusqu'en décembre 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<ul style="list-style-type: none"> - 601 personnes ont participé aux ateliers sur la mise en place des comités locaux de développement (CLD) dont 491 homme et 110 femmes, et parmi lesquels 72 personnes ont été désigné comme animateurs dont 66 hommes et 6 femmes ? Consideré comme beneficiaires directs. - 86 agents sont impliqués dans la mise en œuvre des activités dont ; MRV, Accompagnement à l'agroforesterie, PSAT, PGES, Sensibilisation, carbonisation 	<ul style="list-style-type: none"> - De manière cumulative, 184 Agents ont participé depuis le début du programme, dont 84 bénéficiaires directes ('équipés et participent régulièrement aux activités) - En 2022 le CCPF a été installé à la suite de la publication de l'arrêté portant installation et fonctionnement du CCPF et l'arrêté portant nomination des membres CCPF - l'année 2022, 4 ateliers ont eu lieu en septembre à Bandundu, Masi-Manimba, Kalo (Idiofa) et Mangay (Idiofa Nord) concernant la redynamisation du CCPF et approbation du manuel de bonnes pratiques d'exploitation artisanale des bois - 601 personnes participent aux comités locaux de développement au niveau du secteur au premier semestre 2025 et dont 40 membres des bureaux des CLD.
<p>Produit 1.6 : Guide technique de modèle d'activité REDD+ Kwilu est établie</p>	
<p>Le draft du guide technique de modèle d'activités REDD+ Kwilu préparé prenant en compte l'évaluation des politiques et mesures de REDD+ du MEDD (https://drive.google.com/drive/folders/1KBarLfiw7kdwIAk7mgqxuZnWESgQ8zdf?usp=drive_link) dans le cadre de la collaboration avec les ST provinciaux, en prenant en compte le succès et les impacts positifs, et a été pré-validé techniquement par le comité technique du MEDD en novembre 2025.</p>	<p>Les guides techniques sont élaborés pour la conduite des activités d'agroforesterie etc; Le processus au niveau des villages élaborés ; Le draft du guide technique de modèle d'activités REDD+ Kwilu a été pré-validé techniquement par le comité technique du MEDD en cours attente de sa officiellement validation par MEDD (Annexes :https://drive.google.com/drive/folders/109HKazdMPoZuPIODaYpEXwpdfyOqYgCU?usp=drive_link)</p>
<p>Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans</p>	
<p>Produit 2.1 : Les concessionnaires créent des plantations agro-forestières de 5 à 10 ha chacune</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation par les concessionnaires de 416 ha d'agroforesterie au cours de l'année 2025 d 	<ul style="list-style-type: none"> - 1.711 Ha d' agroforesterie réalisés de manière cumulative, et sont géo référencées
<p>Produit 2.2 : Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5 m de largeur autour de leurs plantations agro forestières</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - 29 ha de superficies de mise en défens pour les plantations validées au cours de l'année 2025 	<ul style="list-style-type: none"> - 139 ha des périmètre des plantations agroforestière mises en défens pour les 1682.3 ha des superficies d'agroforesterie mise en place par les concessionnaires
<p>Produit 2.3 : Les paysans de 250 villages créent des plantations communautaires agro forestières de superficies chacune comprises entre 0,5 et 1 ha par paysan</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - 621 ha des plantations agroforestières validées au cours de l'année 2025 - Evaluation qualitative des plantations réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des plantations réalisées 4002 ha d'agroforesterie mise en place (plantations des arbres à croissance rapide en association avec les cultures vivrières)⁸ -
<p>Produit 2.4 : Les paysans de 250 villages mettent en défens leur plantation agro forestière</p>	

⁸ Tout l'agroforesterie (les concessionnaires et les paysans) géoréférencées dont 3985 ha d'acacia, 199 ha de Maesopsis, 54 ha de Tora, 948 ha de palmier à huile, 187ha de safoutier, 172 ha avocatier et 169 ha d'agrumes

Progrès en janvier jusqu'en décembre 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<ul style="list-style-type: none"> - 50 ha pour les 621 ha validés - Entretien de 594 des plantations 	<ul style="list-style-type: none"> - 324 ha des superficies mises en défens des plantations de 4002 ha mise en place
Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois	
Produit 3.1 : Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	
<p>45 CLD participant à la saison 2024A et 2023B sont renforcé pour la poursuite de la mise en œuvre des plantations</p> <p>Légalisation des statuts de 273 CLD villageois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation et mise en place de 273 CLD au niveau des villages.
Produit 3.2 : Plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont préparés	
101 PSAT Validés au Cours de l'année 2025	<ul style="list-style-type: none"> - 175⁹ PSAT validés jusqu'en 2025
Produit 3.3 : Les forêts sont conservées dans les zones protégées des PSAT	
<p>42.090 ha des forêts conservées dans les 101 villages dont la validation est effective</p>	<p>175 villages protègent les lambeaux forestiers à hauteur de 71,965 ha des forêts mises en défens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rapport final d'inventaire sur la biodiversité produit, et la sensibilisation ont également été menées.
Produit 3.4: Les techniques et les règles de production de charbon de bois sont vulgarisées et pratiquées au niveau de villages où la production de charbon de bois est pratiquée.	
<p>La 2ème phase de formations a été menées pour les techniques de production de charbon de bois avec l'aide du carbonisateur, et l'appui en matériels dans 13 villages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un contrat de charbonnage signé au cours du premier semestre 2023. - 20 CLD ont participé aux ateliers de renforcement des capacités sur le charbonnage durable en 2025 - Vulgarisation des pratiques pour carbonisation durable avec appuis en matériels (carbonisateur etc) accordé à 20 villages deux fois
Produit 3.5 : Des activités pour améliorer la durabilité de l'agroforesterie introduites dans le projet sont mises en œuvre.	
<p>La 2ème phase de renforcement des capacités dans 13 villages sur les activités de durabilité et appui en matériels pour l'apiculture et l'agroforesterie améliorée avec la culture continue de cultures, en particulier de légumes, pour assurer la réduction des moteurs de déforestation pour la culture de cultures par le désherbage et la taille de l'acacia avec l'application de biochar</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 20 villages ont bénéficié du renforcement des capacités deux fois et de l'appui en matériels pour l'apiculture et l'agroforesterie améliorée
Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)	
Produit 4.1 : Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	
<p>49 émissions radio ont été diffusées et rediffusées sur différentes thématiques de janvier en décembre 2025 et diffusion à la télévision sur la validation du PPAT et la sensibilisation des autorités provinciales, les informations en ligne ont été également partagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1200 émissions étaient diffusés et rediffusés Soit 100% de réalisation - Des messages de sensibilisation à l'occasion des événements spécifiques étaient diffusés sur la télévision et journaux
Produit 4.2 -4.3: Affiches, panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales	

⁹ 5 PSAT ont été validés en janvier dans la perspective de compléter les résultats

Progrès en janvier jusqu'en décembre 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<ul style="list-style-type: none"> - 100 dépliants ont été distribués pendant la sensibilisation dans les villages. - 314 Panneaux métalliques de visibilité installés 	<ul style="list-style-type: none"> - 452 panneaux métalliques sur les principales plantations agroforestières ont été installés, - 1408 dépliants et affiches ont été produites et installés. Projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activité pilote REDD+ - JICA
¹⁰Effet 5 : Mesures de sauvegarde	
Produit 5.1 : La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre.	
-	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan PGES du projet élaboré en 2021 - 30 PGES simplifiés répartis en Territoire comme suit : Masimanimba: 5; Bulungu : 15 ; Idiofa : 10 ; soit 100% de résultat suivant le cadre de résultat -
Produit 5.2 : Le MGP est établi et rendu opérationnel pour les activités dans les villages/concessions cibles.	
28 plaintes reçue au cours de l'année 2025	- 96 plaintes obtenus depuis le début du programmes, 94 résolues et clôturées, 2 plaintes en cours de résolution.
Produit 5.3 : Un plan d'action de l'aspect de genre est élaboré en collaboration avec le gouvernement provincial.	
Un atelier de diagnostic genre et revu du plan a été fait, et le Plan d'action genre validé en avri 2025.	<ul style="list-style-type: none"> - 3 évènements sont organisés à l'occasion des journées de la femme célébrée en 2021, 2022, et 2023 aux quelles le représentant la province, le ministre du genre. - Le plan d'action prioritaire genre de la province du Kwilu a été a été revu et validé au d'un atelier en Avril 2025 https://twitter.com/JicaRdc/status/1503370745501601792
¹¹Effet 6 : Suivi	
Produit 6.1 : L' enquête de base et de suivi sont menées, y compris sur les aspects socio-économiques	
La publication du rapport d'enquête a été faite indiquant l'impact du projet	<ul style="list-style-type: none"> - La première phase de l'enquête de référence a été menée dans les villages participants de la Saison A (environ le mois d'octobre à janvier) 2021, mais une enquête supplémentaire a été menée pour améliorer la précision des données. Cette enquête réalisée en 2022 s'est poursuivie dans des villages ayant participé en 2019, 2020, 2021 (saison B) et 2022 (saison A), <u>et 2024 pour des villages ayant participé en 2023, 2024.</u> - Le rapport socio-économique final a été produit https://drive.google.com/drive/folders/1oYWjVBje8ygw_ziTFeceSRjV2HpQ-UwG?usp=drive_link - <u>9</u> Missions du COPIL effectué depuis le début du projet

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

¹⁰ Cet effet a été ajouté dans la suite de la mise en œuvre des activités, et repris dans l'addendum

¹¹ Effet ajouté dans l'addendum, n'ayant pas été dans le Prodoc initial

(1) Problème d'insécurité

Bien que la province du Kwilu ne soit pas une zone de conflit actif, les violences intercommunautaires survenues dans la province voisine du Maï-Ndombe en 2023 ont eu des répercussions dans les territoires de Bagata et Masimanimba, notamment dans le secteur de Manzasayi pour Bagata et Kitoi dans le masimanimba.

Ces tensions, alimentées par des rumeurs liées à l'usage et à l'appropriation des terres, ont eu pour effets :

- Réticence de certaines communautés à s'engager dans les investissements agroforestiers ;
- Sabotage ponctuel de plantations agroforestières affectant les secteurs de Kwango Kasai et Kwilu Ntober;
- L'arrêt de la mise en œuvre des activités dans le secteur de Manzasayi ;
- Risque de lynchage des techniciens du projet dans le secteur de Manzasayi.

Impact sur les activités du PIREDD Kwilu

- Risque sur la sécurisation des plantations agroforestières ;
- Retard potentiel dans l'atteinte des objectifs assignés particulièrement dans les secteurs limitrophe au Maï Ndombe et Kwango ;
- Vulnérabilité accrue des investissements communautaires.

Mesures d'atténuation mises en œuvre

- Intensification des missions de sensibilisation communautaire avec l'appui des autorités politico-administratives et des services techniques ;
- Renforcement des capacités des services techniques territoriaux ;
- Installation et opérationnalisation des CLD au niveau sectoriel pour améliorer la gouvernance locale.

Risque résiduel

A la clôture du projet, le risque demeure modéré, particulièrement marquée par le risque des resurgences des tensions foncières due à l'appropriation des terres comme le cas de l'entreprise CAP CONGO dans le secteur vde Kwango Kasai

(2) Cadre juridique et foncier peu clair pour les communautés locales

Les activités du projet sont réalisées au bénéfice des communautés locales organisées structurées en CLD. Ces derniers reçoivent l'appui en renforcement des capacités et en matériels et intrants pour la mise en place des plantations agroforestières ; ce pendant les espaces sur lesquels les communautés mènent les activités connaissent un cadre juridique et foncier peu clair pour la sécurisation foncière.

Impact sur les activités du PIREDD Kwilu

- Risque recurent de contestation de contestation sur la propriété du site agroforestier ;
- Insécurité des investissements à long terme ;

Mesures d'atténuation adoptées

Le projet a développé un mécanisme hybride de sécurisation foncière reposant sur :

- L'établissement de conventions coutumières de mise à disposition des terres ;
- La légalisation administrative desdites conventions ;
- L'enregistrement des plantations au registre foncier local ;
- La mise en place d'un cadre de dialogue social multi-acteurs à travers les CLD secteurs.

(3) Contexte politique instable

Dans le cadre du cadrage institutionnel du projet, les autorités politique siège au niveau du comité de pilotage pour des orientations au projet. Il s'observe des changements récurrent d'animateurs des institutions partant du niveau national au niveau provincial, ce qui influe sur l'appropriation et l'accompagnement nécessaire dans l'attente des objectifs du projet et des engagements internationaux pour la REDD. Le changement des animateurs impose aux programmes des nouvelles mesures de sensibilisation et renforcement des capacités afin de faire comprendre la vision du projet et responsabiliser les acteurs dans leurs rôles.

C'est dans ce contexte que le projet a initié des ateliers d'information des nouveaux animateurs des institutions au niveau provincial en juin 2025 sur la REDD et le rôle à jouer pour contribuer à l'atteinte du résultat.

(4) Dépendance de l'Etat au financement Extérieur pour la REDD

De plus en plus, la dépendance de l'état congolais au financement extérieur constitue un défi majeur qui caractérise la RDC en général et la province du Kwilu en particulier.

L'absence d'une ligne budgétaire provinciale dédiée à la mise en œuvre de la REDD+ limite :

- La prise en charge des services techniques ;
- La continuité du suivi post-projet ;
- La pérennisation des acquis.

Mesures prises

- Renforcement des capacités des structures locales ;
- Sensibilisation à l'appropriation communautaire ;
- Mise en place de mécanismes de gouvernance locale (CLD, cadres sectoriels).

3.2 Défis inhérents au projet

La mise en œuvre du projet PIREDD-Kwilu a été confrontée à plusieurs défis majeurs, à la fois liés aux instruments nationaux de mise en œuvre des politiques sectorielles, aux contraintes opérationnelles sur le terrain, ainsi qu'aux enjeux de durabilité et de sécurisation des acquis. Ces défis, indépendants de la qualité de la planification opérationnelle du projet, ont nécessité des mesures d'adaptation et des réponses progressives afin de garantir une exécution harmonieuse des activités.

(1) **Sécurisation des sites agroforestiers**

Le projet PIREDD-Kwilu a dû faire face à (1) l'absence d'un cadre juridique pleinement opérationnel pour la sécurisation des sites agroforestiers ; (2) Perceptions communautaires de dépossession foncière lors de la formalisation des conventions (3) Inexistence d'un mécanisme provincial officiel de sécurisation des plantations agroforestières communautaires.

Cette état des choses a un impact sur les activités notamment : :

- Le ralentissement de la sécurisation juridique des investissements REDD+.
- Tensions sociales dans certaines communautés.
- Risque de remise en cause de la durabilité des plantations établies.
- Incertitude pour les partenaires techniques et financiers.

Afin de répondre à ce défi, le projet a mis en place, en concertation avec le cadre provincial de concertation, [un schéma de sécurisation des plantations agroforestières](#). Et suivant ce schéma, les mesures ci-après ont été d'application :

- Le renforcement des capacités de l'administration foncière ; ;
- La **signature et la légalisation des conventions de mise à disposition des terres** entre les ayants droit fonciers et les bénéficiaires.
- L'inscription des plantations au registre fonciers des circonscriptions foncières ;
- Elaboration et sensibilisation sur le plan de partage des bénéfices signé entre parties prenantes ayant l'influence sur la sécurisation foncière ;
- Elaboration en groupe de travail d'un projet d'arrêté provincial sur la sécurisation des sites agroforestiers.
- Mise en place d'un cadre de gestion et de dialogue foncier à l'occasion de la l'installation des comités locaux de développement au niveau des secteurs

Par ailleurs, à la clôture du projet, nous relevons que .:

- Le projet d'arrêté provincial a été discuté et adopté en groupe de travail (novembre 2025).
- En attente de promulgation par l'autorité provinciale.
- Répertoire des plantations produit et partagé.
- Les mécanismes transitoires continuent d'être appliqués.

- La sécurisation juridique reste partiellement stabilisée mais non définitivement institutionnalisée.

(2) Gestion des feux de Brousse

La mise en œuvre de la REDD entend la promotion de la gestion durable des ressources naturelle, cependant la persistance de la pratique de feu de brousse reste encore un de défis majeurs dans la pérennisation des plantations dans la province du Kwilu ; les textes légaux ne sont pas d’application, les communautés locales peuvent mettre du feu à une brousse même pour un Rat. Pour pallier à cette difficulté le projet a intensifié la sensibilisation et le suivi de la mise en défens des plantations, cependant il est urgent qu’outre la sensibilisation, l’action des autorités publiques soit aussi de taille afin de décourager ces pratiques non durables. Dans cette perspective, le projet multiplié des échanges avec les parties prenantes provinciales en associant les administrateurs des territoires, et a renforcé les comités locaux de développement au niveau des secteurs pour des mesures contre les feux de brousse.

État actuel

- Surveillance post-incendie en cours par les communautés ;
- Sensibilisation continue du CLD, des chefs des secteurs, et des services techniques toutes les fois qu’ils font de passage ;
- Application coercitive encore faible.
- Risque toujours élevé en saison sèche.



Feux de brousse à gauche plantation de Mibambi et à Droite Sakivuvu Juin 2025

La surveillance de la plantation après l’incendie se poursuit en raison de la possibilité d’une régénération naturelle.

(3) Mise en place de des conseils consultatifs provincial et locaux d’aménagement du territoire

Concernant les reformes sur l’aménagement du territoire, il convient de rappeler que les reformes soutenues par le CAFI/FONAREDD et d’autres partenaires ont débouché à la production des outils d’aménagement du territoire (guides), à l’élaboration de la Politique nationale d’aménagement du territoire et de la loi relative à ce secteur. la loi sur l’aménagement du territoire n’a été publiée, ce qui n’a pas facilité la mise en place de cadre légal prévu à l’issue de l’élaboration du PPAT et du PLAT pilotes conformément aux exigences des politiques comme cadre officiel d’élaboration des outils d’aménagement. Pour pallier à cette difficulté, le groupe d’experts a été mis en place et c’est dans ce cadre que les plans d’aménagement ont été élaboré . Par ailleurs à la suite de la publication

de la loi sur l'aménagement du territoire, un projet d'arrêté a été discuté et adopté en groupe de travail au mois de novembre, en attente de la publication par l'autorité provinciale.

(4) Contexte foncier et Gouvernance des terres

La mise en œuvre des activités du projet PIREDD s'est heurtée à plusieurs défis structurelles liées au contexte foncier et à la gouvernance des terres, indépendamment de la qualité de la planification technique des interventions.

En premier lieu, le projet a été confronté à des restrictions récurrentes d'accès aux terres agricoles pour les communautés locales. Ces restrictions résultent principalement de cessions de terres opérées par certains ayants droits fonciers sans concertation préalable avec les communautés concernées, ni prise en compte des usages existants. Cette situation a limité la disponibilité d'espaces sécurisés pour la mise en œuvre des activités agroforestières et agricoles prévues par le projet, et a parfois généré des tensions locales car la plupart des espaces dits concédés ne sont même pas mis en valeur. Pour pallier à ce défi, des réunions d'informations et sensibilisations des autorités provinciales réunissant les parlementaires, ainsi que le gouvernement provincial ont été tenus pour que les mesures appropriées soient prises afin de garantir le droit aux communautés. Par ailleurs les concessionnaires se trouvant dans les villages cibles répondant aux critères d'éligibilité ont été appuyés par le projet.

Les défis identifiés relèvent principalement de **contraintes structurelles et institutionnelles**. Le projet PIREDD-Kwilu a mis en place des **mesures d'atténuation adaptées**, fondées sur la concertation multi-acteurs, des mécanismes transitoires et un plaidoyer institutionnel, permettant de maintenir la mise en œuvre des activités tout en préparant la durabilité des investissements REDD+.

(5) Défis logistiques et géographiques

La mise en œuvre des activités nécessite des visites au niveau des villages dans la zone d'intervention ; certains secteurs de la zone d'intervention sont caractérisés entre autres par l'enclavement **de certains villages** ; l'état dégradé des infrastructures routières, surtout en saison des pluies. Cet état des choses impacte notamment sur les coûts opérationnels élevés, les difficultés de respect des calendriers initiaux. Pour pallier à ces difficultés, quelques mesures sont prises, notamment : une planification flexible des activités ; le regroupement des missions de terrain, et une adaptation des calendriers suivant les sites prioritaires en fonction des contraintes logistiques.

(6) Dissémination des semences améliorées

La mise en œuvre des activités agroforestières et agricoles du projet PIREDD-Kwilu a été confrontée à des contraintes majeures liées à la dissémination, à la disponibilité et à la qualité des semences améliorées, pourtant essentielles à l'atteinte des objectifs de réduction de la déforestation et d'amélioration durable des moyens de subsistance des communautés locales.

D'une part, les services publics compétents en charge du contrôle et de la certification des semences dans la province du Kwilu présentent des dysfonctionnements institutionnels, caractérisés notamment par des pratiques d'affairisme. Ces pratiques ont conduit, dans certains cas, à la certification de semences ne répondant pas aux normes de qualité requises, compromettant ainsi les performances agronomiques attendues.

D'autre part, les perturbations climatiques récurrentes, marquées par l'irrégularité et la rareté des pluies au cours des saisons agricoles, ont fortement affecté la production locale et la disponibilité des semences améliorées. Ces aléas climatiques ont perturbé les calendriers de multiplication semencière, entraînant des pénuries ponctuelles surtout pour l'arachide ; et retardant la mise en œuvre de certaines activités prévues dans les plans opérationnels du projet.

Face à ces contraintes combinées, le projet PIREDD-Kwilu a été amené, de manière pragmatique, à adapter ses stratégies d'intervention, notamment en procédant au changement de certaines spéculations agricoles comme le manioc ou maïs. Bien que ces ajustements aient permis d'assurer la continuité des activités sur le terrain, ils ont parfois entraîné des réajustements techniques, logistiques et financiers, avec un impact sur la planification initiale.

3.3 Commentaires

Les défis majeurs rencontrés au cours de l'année 2025 et ceux ayant de manière générale impactés la mise en œuvre des activités ont été ci-haut mentionnés. Il importe de signaler que l'équipe du projet PIREDD-Kwilu ainsi que celle de la JICA, en collaboration avec autorités provinciales ont travaillé pour des mesures d'adaptation en vue de garantir l'atteinte des résultats et la protection des investissements.

Par ailleurs, dans le territoire de Bagata, un défi majeur est lié à l'attribution par l'État d'une concession foncière d'environ 42 000 hectares à l'entreprise CAP CONGO. Cette concession couvre des zones déjà occupées et exploitées, comprenant des villages, 105 hectares des plantations mise en œuvre avec l'appui du PIREDD ; des champs paysans, des infrastructures sociales de base, notamment des écoles. À ce jour, cette situation a entraîné la destruction de certains champs cultivés, affectant directement les moyens de subsistance des ménages, et certaines écoles se trouvent sous préavis de déguerpissement (ex : CS Kibabi), créant un climat d'incertitude et de vulnérabilité pour les communautés locales.

En ce qui concerne la gouvernance et le droit foncier, l'équipe du PIREDD Kwilu avec la collaboration du cadre de concertation technique de la province, a élaboré la proposition d'un arrêté portant protection des sites agroforestiers. Le répertoire des plantations étant produit et partagé pour leur sécurisation.

Aussi, il est nécessaire d'imaginer les idées pour rendre efficace les activités du point de vue du coût pour la promotion de REDD+ en utilisant les fonds du secteur privé, on peut penser à établir les modèles des activités efficaces d'une manière systématique en mettant en ordre les expériences obtenues par l'établissement des PSAT, la sécurisation des terres, les considérations environnementales et sociales, la redynamisation des CLD ou les activités du PIREDD telles que l'étude de base ou les programmes sectoriels. Dans cette perspective, il est important de renforcer davantage la gouvernance foncière améliorée en mettant en œuvre les outils de la réforme, le renforcement des capacités des personnels techniques, et aussi en se basant sur les expériences locales selon les coutumes pour faciliter la mise en œuvre future des programmes d'investissement.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau 2 Cadre de résultats du programme

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
Produit 1.1. Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé	Cadre de concertation multi sectoriel	1 unité	-	1	1	1	1	1	1	1	1		Le progrès est atteint à 100% en raison d'un cadre installé, regroupant tous les acteurs provinciaux l'Opérationnalisation du cadre se fait à travers les réunions et groupe de travail.
Produit 1.2.1 Plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT) préparé et approuvé (PPAT) ¹⁴	1 Plan provincial d'AT approuvé	1	1 plan	1	-	-	-	0	1	1	1 plan	ici	<u>1 PPAT validés le 12 Juin 2025.</u> https://drive.google.com/drive/folders/1hLiwff1F-lcVjZYArqRxP1Z8UboQ2Y5N

¹² Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2021

¹³ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2023

¹⁴ [Il a été décidé que le PAP-REDD+ soit remplacé par le Plan Provincial d'Aménagement du Territoire \(PPAT\)](#) afin de se conformer au Schéma national d'aménagement du territoire du pays. Ceci correspond aux principes du FONAREDD pour la mise en relation plus étroites entre des programmes, et le plan sera élaboré conformément aux guides méthodologiques pour l'élaboration du PPAT/PLAT, qui ont été élaborés et validés par le Programme AT.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	<u>Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	<u>Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	<u>Valeur 2024 (en cumulatif)</u>	<u>Valeur actuelle (en cumulatif)</u>	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
													<u>Un projet d'arrêté élaboré et adopté en groupe de travail pour l'opérationnalisation des conseils provincial et locaux d'aménagement du territoire.</u>
Produit 1.2.2 5 plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) sont préparés	5 plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) sont préparés.	5 unités	5	5	-	-	-	0	5		5 PLAT	ici	Le PLAT pilote a été validé en mai 2025, 2 PLATs (Mosango et Lukamba) validés en novembre 2025 ; 2 autres validés en début février 2026 (Kwango Kasai et Kipuka) dans le but de compléter le résultat. Le retard était dû au processus complexe pour l'appropriation du Plan. https://drive.google.com/drive/folders/1--Tq1BIFHnoC6py2LFCLbMhejDnUH63W
Produit 1.3. Les CLD (comités de développement communautaire) sont créés ou réactivés par la préparation des PLAT.	Nombre de CLD	39 unités	30	24 CLD installés				3	27 CLD installés		49 CLD	ici	27 CLD ont été installés couvrant l'ensemble des secteurs de la zone d'intervention du projet. L'installation au-delà de la zone du projet n'étant pas possible. Cette cible du prodoc est une erreur liée au nombre des secteurs dans la province

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
													https://drive.google.com/drive/folders/19dKo5GIGVgTR2khNHRo7CWbpUwUdUFQI
Produit 1.4. Structure provinciale pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin de s'insérer au SNSF est établie	Nombre de techniciens affectés	100 agents	<ul style="list-style-type: none"> • 4 séances des groupes de travail • Participation de 100 agents aux activités du PIREDD 	Participation de 86 techniciens 380 nouveau bénéficiaires dans le processus d'aménagement du territoire		82	160 ¹⁵	167	167*	60	100 agents	ici	<p>Le cadre de concertation technique est composé des divisions sectorielles de la stratégie REDD+, les agents des ETD, du territoire et ceux des divisions participent aux activités</p> <p>Depuis 2022 Comme une activité importante de la politique et mesures, une étude sur les moteurs de déforestation a été réalisée dans 17 sites en novembre 2022 avec la participation des agents des services techniques.</p> <p>86 participés aux activités. 380 agents et société civile ont participé à l'élaboration des plans d'aménagement.</p>

¹⁵ En 2023, la valeur a été rapporté pour le nombre des agents qui ont participé aux activités sans tenir compte de la notion des bénéficiaires direct et indirect

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
Produit 1.5.1 Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin d'incorporer au SNSF est effectué	Nombre d'agent (technicien) formé et équipé pour le suivi de l'application de politique et mesure afin d'incorporer au SNSF	100 agents	100	86			160 agents	167	167	60	100 agents	ici	Les agents participent aux activités, aux groupes de travail thématiques et ateliers de renforcement des capacités organisé à Gungu et à Kikwit. 36 Motos Yamaha 125, 36 Caméra, 36 GPS, 36 ordinateurs et dotés aux services techniques. https://drive.google.com/drive/folders/1R7UAhTcZeNrcMEwfQ8L2jcFtlhazx3li?usp=drive_link
Produit 1.5.2 Le CCPF est activé.	TdRs, Comptes Rendus et rapports de la plateforme		2 réunions	2 réunions	-	1 CCPF installé		1 réunion	1 CCPF opérationnel avec 3 réunions	=	<u>1</u>		Le CCPF installé en juin 2022, https://drive.google.com/file/d/1D4XqN0kRCJbHA7JCaDQlg3FMLuh7IPGO/view au cours de l'année 2025 a tenu 2 réunions dont l'une portant sur la sécurisation foncière et l'autre sur le changement de ses membres
Produit 1.6. Guide technique de modèle d'activité	Guide technique de modèle d'activité	1 unité	1	1 guide validé	Guide par activités	guide (PAM)	-	Guide pour les	1 guide validé	1 guide	-		Guide de modèle d'activité validé en Novembre 2025.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	<u>Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	<u>Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	<u>Valeur 2024 (en cumulatif)</u>	<u>Valeur actuelle (en cumulatif)</u>	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
REDD+ Kwilu est établie	REDD+ Kwilu			techniquement				arbres fruitier					
Produit 2.1. Les concessionnaires créent des plantations agro-forestières de 5 à 10 ha chacune	Ha cultivés	1000 ha	126ha	358 ha	488 Ha réalisés	896 ha	1177 ha	1324 ha	1711 ha	2500 ha	1000 ha	ici	Le dépassement de la cible est lié à la performance des concessionnaires ayant participé à plus d'une saison, et qui ont manifesté l'intérêt au cours des saisons 2023 et 2024.
Produit 2.2. Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5 m de largeur autour de leurs plantations agro forestières	Ha de mise en défens	0	10ha	29 ha	23 Ha	72 ha	98ha	110ha	139ha	209 ha	90 ha	ici	
Produit 2.3. Les paysans de 250 villages créent des plantations communautaires agro forestières de superficies chacune	Ha créées	2500 ha	968 ha	621 ha	1200	1806 ha réalisés	3047 ha	3382 ha	4002 ha	2500	4800 ha	ici	Les contres performance ont été compensées par les performances des concessionnaires en raison de la non-atteinte des cibles.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
comprises entre 0,5 et 1 ha par paysan													
Produit 2.4. Les paysans de 250 villages mettent en défens leur plantation agro forestière	Ha mis en defens	209 ha	78 ha	50 ha	53 ha	147 ha réalisés	247 ha	274 ha	324 ha	209 ha	389 ha	ici	Des superficies de mises en defens.
Produit 3.1. Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	Nombre des OP opérationnelles	250 op	-	0	184	263 CLD ont été redynamisés ;	263	273	273*	250	*270	ici	273 CLD ont été installés. Achaque saison les CLD sont renforcés pour participer aux activités.
Produit 3.2. Plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont préparés.	PSAT validés	0	134	101	0	62	62	74	175 Validés	250	210	ici	<u>170 PSAT validés jusqu'en décembre 2025, 5 PSAT validé en janvier 2026 ; Lanon atteinte de l'indicateur est dû à la contrainte de tensions foncière</u>
Produit 3.3 Les forêts sont conservées dans les zones protégées des PSAT.	Villages engagés dans la protection des lambeaux forestiers	11146 ha	-	42090 ha	0	11146 ha	29875 ha	29875 ha	71965 ha	250	<u>36 622</u> ha	ici	<u>11146 ha pris comme ligne de base à la fin 2022 ; dans le processus, 71965ha sont conservées dans les zones de PSAT.</u>

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	<u>Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	<u>Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	<u>Valeur 2024 (en cumulatif)</u>	<u>Valeur actuelle (en cumulatif)</u>	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
Produit 3.4.1 Les techniques et règles de production de charbon de bois sont vulgarisées et pratiquées au niveau de villages où la production de charbon de bois est pratiquée	Nombre d'ateliers de vulgarisation	0	13 villages	13 villages	-	--	-	7 villages	20 villages	¹⁶ 250	20 ¹⁷	ici	<u>L'indicateur étant le nombre d'atelier, la cible a été revue à 20 villages</u>
Produit 3.4.2 Contrat de charbonnage responsable est signé avec l'accord des villageois.	Contrat signés	4	4	80			1	1	81	5	5		<u>-Augmentation du nombre de contrats suite au passage d'un modèle de contrat basé sur le village à un modèle basé sur l'opérateur</u>
Produit 3.5 Des activités pour améliorer la durabilité de l'agroforesterie introduites dans le	20 Villages		13 villages	13 villages	-	-	-	7	20 villages	-	20	ici	Il a été prévu 5 villages dans le prodoc pour les activités de durabilité, avec un cible revue à 20 villages.

¹⁶ Cet indicateur a été révisé, le contrat de charbonnage devant être signé pour la zone de charbonnage et non 250 villages

¹⁷ L'indicateur a été revu après évaluation 2024 afin qu'il représente un appui substantiel en terme de matériel pour la carbonisation et mesurable en termes d'impact

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
projet sont mises en œuvre.													
Produit 4.1. Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	Nombre de diffusion d'une heure	0	55 diffusions et rediffusions des émissions	54	122	389 émission	1078	1146	1200	1200	1200		
Produit 4.2. Affiches, panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales	Présence de support de communication (affiches ou panneaux) aux lieux stratégiques		300 affiches et 250 dépliants	100 dépliants	405	903	903	1408	1308	-	500	ici	Une cible au départ de 500, comprenant Affiches et panneaux a été revue. Les affiches portant les messages de communications ainsi que les dépliants ont été distribués pour large sensibilisation dans la zone
Produit 4.3 Des panneaux métalliques pour assurer la visibilité du programme dans	Nombres des panneaux et affiches	500	362 panneaux	314	52	86	138	-138	452	500	500		452 panneaux métalliques sur les principales plantations agroforestières ont été installées.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	Valeur 2024 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif)	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
les villages/concessions où les activités sont mises en œuvre.													
Produit 5.1 La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre.	Plan d'action PGES suivi	0	0 villages	0	-	-	27 PGES	30 PGES	30 PGES	-	30 PGES		La cible a déjà été atteinte.
Produit 5.2 Le MGP est établi et rendu opérationnel pour les activités dans les villages/concessions cibles.	1 unité	MGP opérationnel	1	1	1	1	1	1	1	=	1	ici	MGP opérationnel, les plaintes et recours sont régulièrement traités.
Produit 5.3 Un plan d'action de l'aspect de genre est élaboré en collaboration avec le gouvernement provincial.	1 plan	-	1 plan	1 Plan	-	-	-	0	1	=	1 plan	ici	Un atelier de diagnostic genre et amélioration du Plan a été organisé, et le plan d'action genre de la province a été validé.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Produits	Indicateurs	Ligne de base	<u>Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	<u>Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)</u>	Valeur 2021 (en cumulatif) ¹²	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif) ¹³	<u>Valeur 2024 (en cumulatif)</u>	<u>Valeur actuelle (en cumulatif)</u>	Cible finale dans le prodoc	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires
Produit 6.1 L'enquête de base et de suivi sont menées, y compris sur les aspects socio-économiques.	Rapport d'enquête		1 enquête finale	1 enquête réalisée dans 94 villages participants et 48 villages non participants et 62 ménages pour l'enquête complémentaire	1	1	-	-	1	1	1 Rapport socioéconomique		Des enquêtes ont été organisées par saison culturelle jusqu'à la saison 2024, un projet de rapport final d'impact a été produit au cours du premier semestre. <u>Le rapport final intégré a été soumis en novembre 2025.</u>

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

PTBA approuvé par le COPIL du projet: <https://drive.google.com/drive/folders/1mn2WKc3fB92BWQR4Eoyc6ViQ3EPiia6b>

Tableau 3 : Etat d'avancement de mise en œuvre du projet

Activité prévue dans le PTBA 2025	Produit ¹⁸ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹⁹	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1.2.1 Élaboration du Plan provincial d'aménagement du territoire	1.2.1	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	1 PPAT	1PPAT	0. Atteint	1 PPAT validé, soit 100% d'atteinte de résultat.
1.2.2 Élaboration des Plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT)	1.2.2	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	5 PLAT	5 PLAT	0. Atteint	3 PLAT validé en jusqu'en fin décembre, 2 PLAT validé en janvier 2026.
1.2.3 Conformément au schéma national d'aménagement du territoire et au guide technique, les plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) au niveau des villages sont produits et validés.	3.2	Du 01/02/2025 au 31/12/2025	134	101 PSAT	1. Partiellement atteint	La réalisation est d'environ 83%. Lestensions foncières n'ont pas permis de valider l'ensemble des PSAT.
1.3.1. Les CLD (comités de développement communautaire) sont créés ou réactivés par la préparation des PLAT. Implication des CLD et CARG dans la réalisation des activités	1.3	Du 01/01/2025 au 30/11/2025	36	24 CLD installés	1. Partiellement atteint	Le résultat cumulé couvre 27 CLD sur 27 secteurs qui couvre l'ensemble de la zone d'intervention. La cible devrait être revu car n'étant pas possible d'aller au-delà de la zone n'ayant bénéficié d'aucun appui.
1.5 La capacité des services techniques provinciaux concernant à l'évaluation des politiques et des mesures (PAM) pour la REDD+ est renforcée. 1.5.1 Organisation des groupes de travail thématiques pour les techniciens des ministères de l'environnement, de	1.5	Du 01/01/2025 au 30/11/2025	100	100	0. Atteint	- Participation des agents aux groupes de travail; - Participation aux activités sur terrain ; - Participation aux séance de renforcement des capacités.
1.5.2 Organisation des COPIL et Mission du COPIL	1.5	Du 31/07/2025 au 28/11/2025	2	2	0. Atteint	- 2 Réunions du COPIL organisées en 2025

¹⁸ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

¹⁹ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

<u>1.5.3, Organisation d'évènements environnementaux</u>	<u>1.5</u>	<u>Du 31/07/2025 au 28/11/2025</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>2. Non atteint</u>	
1.5.4 L'enquête de PAM /SNSF		Du 01/03/2025 au 28/11/2025	4	4	0. Atteint	Des enquêtes et ateliers d'élaboration et validation du guide PAM ont été organisé comme prévus
1.6_ Elaboration du guide technique de modèle d'activité REDD+	1.6.1	Du 31/01/2025 au 30/11/2025	1	1	0. Atteint	Guide de modèle d'activité REDD+ élaboré et validé techniquement en octobre 2025
2.1. Les concessions créent des plantations agroforestières de 5 à 10 ha chacune	2.1	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	126ha	358 ha validés	0. Atteint	Des progrès au-delà de la cible. Cela est dû aux contre-performances observées au niveau des CLD et dont les performances des concessionnaires ont été capitalisées pour atteindre le résultat global.
2.2. Les concessions créent des mises en défens d'au moins 5 m de largeur autour de leurs plantations agroforestières	2.2	Du 01/02/2025 au 30/09/2025	10ha	29 ha de coupe-feu	0. Atteint	Progrès consécutif à la réalisation des superficies des plantation agroforestière.
2.3. Les paysans de 250 villages créent des plantations communautaires agroforestières de superficie chacune comprise entre 0,5 et 1 ha par paysan	2.3	Du 01/02/2025 au 30/09/2025	968ha	621ha	1. Partiellement atteint	Les cibles des villages n'ayant pas été atteints au niveau des communautés, une compensation est faite en tenant compte des performances des concessionnaires dans les villages cibles.
<u>2.3.1. PSE pour paysan traditionnel paysan et concessionnaires</u>	<u>2.3</u>	<u>Du 15/01/2025 au 30/09/2025</u>	<u>979ha</u>	<u>979 ha</u>	<u>0. Atteint</u>	<u>Le PSE a été globalement payé pour les superficies mises en places</u>
2.4 Mise en place de pare-feu autour des plantations agroforestières des villages	2.4	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	78ha	50ha	1. Partiellement atteint	Consécutif à la réalisation des plantations de 621ha, mise en place de pare-feu et maintenir via sensibilisation par les ST provinciaux.
3.1. Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	3.1	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	-	Les activités réalisées avec 35 CLD	0. Atteint	La cible a été atteint à 101%. Le maintien de la dynamique est requis avec les services techniques.
3.2. Elaboration des plans simples d'aménagement du territoire	3.2	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	134	101	1. Partiellement atteint	101 PSAT validés dont 5 validés au mois de janvier 2026, en vue de compléter le résultat.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

3.3. sensibilisation pour protéger les lambeaux forestiers sur la base des PSAT	3.3	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	42090 ha	42090 ha	0. Atteint	Bien qu'atteint, la mise en œuvre n'est pas effective.
3.4. Organiser des ateliers avec la participation des villageois sur le charbonnage durable	3.4	Du 01/05/2025 au 31/10/2025	20 villages pour ateliers	20 Villages renforcer en capacité	0. Atteint	<u>Assurer la durabilité par les services techniques provinciaux</u>
4.1. Des radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	4.1	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	54 diffusions	54 diffusions	0. Atteint	Il s'agit de soutenir l'action REDD par le biais des services provinciaux
4.2. pose des pancartes métalliques pour la visibilité	4.2	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	362 Panneaux	314 Panneaux installé	1. Partiellement atteint	L'acquisition limitée en raison des points de visibilité commun pour plusieurs saisons culturelles ; soit 90% du taux de réalisation
5.1. Préparation des PGES simplifié au niveau des villages	5.1	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	-	Suivi de la mise en œuvre	0. Atteint	
5.2. Mécanisme de gestion des plaintes opérationnel	5.2	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	-	MGP opérationnelle	0. Atteint	Résolution des plaintes en cours de traitement, et renforcement du mécanisme par la mise en place des comités de gestion des plaintes
5.3. Soutien du plan d'action en matière de genre et engagement de jeunes	5.3	Du 01/01/2025 au 30/04/2025	Revue et validation Plan	Le Plan d'action genre, revu et validé	0. Atteint	Mise en œuvre du plan suivant les axes stratégiques
6.1 L'enquête de référence (suivi)	6.1	Du 01/01/2025 au 30/04/2025	1 unité	1	0. Atteint	Une enquête socioéconomique produite

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions aux impacts du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
h	h	h	□	h	□	h

5.1.1 Matrice de bénéficiaires

Tableau 5 : Matrice des bénéficiaires par effet CAFI

Effet	Nouveaux bénéficiaires (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Bénéficiaires actifs (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total des Bénéficiaires de l'année (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs) (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	380 membres renforcés en capacité ayant participé à l'élaboration des PPAT/PLAT dont 64	14 agents ST formés et active à l'élaboration des outils d'aménagement dont 3 femmes	394 Dont 67 Femmes Et 327 Hommes	Faible Participent activement au processus d'élaboration du plan, bénéficiant du renforcement	7 330 552 habitants	- Faible - En moyen et long terme, la population du Kwilu bénéficiera de l'impact	Dans le cadre de la mise en œuvre du PSAT, PLAT et PPAT ; les services techniques sont renforcés en capacité, les populations bénéficient de la planification, les chefs des terres bénéficient

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

	femmes et 316 hommes			des capacités et des missions		de la planification et des projets planifiés	des cartes de leurs terroirs
Energie	833 Personnes ont bénéficié de la formation spécifique sur la carbonisation durable, dont 510 femmes soit 61% et 323 hommes soit 39%	-	833 Personnes ont bénéficié de la formation spécifique sur la carbonisation durable, dont 510 femmes soit 61% et 323 hommes soit 39%	Moyen ; Formation en carbonisation durable avec fabrication des briquettes	23.007, dont 10 967 hommes et 12.040 femmes (soit 48 % d'homme contre 52 % des femmes)	Intensité moyenne 15 CLD formés sur le système de charbonnage durable Dépliant de vulgarisation produit	Bénéficiaires directs de l'agroforesterie pour le bois Energie dont 2 657 ha d'acacia
Agriculture	1.984 Personnes dont 1.184 soit 60% femmes et 800 personnes hommes soit 40%	21.023 Dont 11043 Hommes, soit 48% et 11964 Femmes soit 52%	23.007, dont 10.967 hommes et 12.040 femmes(soit 48 % d'homme contre 52 % des femmes)	Moyen - Appui en matériels aratoires (machettes, bêches, houe, râteau, arrosoir - Appui en intrants (semences ou plantules de cultures vivrières, agrumes, palmier à huile, acacia, safoutier, avocats, etc.) - Paiement de PSE (près de 275 USD/ha)	135.726 bénéficiaires indirect	faible	les communautés bénéficie des matériels et des semences, et de PSE pour l'agroforesterie
Forêts	RAS	RAS	<u>RAS</u>	- Intensité Moyenne - 71.965 ha des forêts dont la gouvernance est améliorée par la mise en défens à travers l'élaboration des PSAT	2.300.000 bénéficiaires indirect (hommes : 47%, femmes : 53%)	Faible 71.965 ha pour une gestion durable	Le nombre cumulé des population qui seront impacté par la restauration forestière et sa gouvernance Aucune concession forestière attribués, impact indirect fort

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

Foncier	30 Agents de services techniques au niveau provincial et Membres du Gouvernement provincial dont 2 femmes et 28hommes (93% hommes et 7% femmes) formés sur la géolocalisation et la gestion foncière	<u>19585 Personnes dont 10540 Femmes et 9045 Hommes</u>	<u>19615 Dont 9073 hommes et 10542 femmes</u>	<u>Intensité moyenne</u>	135.726 personnes qui jouissent indirectement de la sécurisation foncière des sites agroforestiers	Intensité Faible Paiement de droits coutumiers pour la mise à disposition des terres aux membres de CLD dans le cadre des activités agroforestières	Bénéficiaires de l'agroforesterie ont obtenue la convention de mise à disposition des terres pour les activités agricoles,
	-	-	-	-	30 Agents de services techniques au niveau provincial et Membres du Gouvernement provincial (93% hommes et 7% femmes)	Intensité : Moyenne	Organisation des ateliers de partage de connaissances sur le processus de la réforme foncière
Mines et infrastructures	-	-	-	-	-	-	-
Démographie	-	-	-	-	-	-	-
Gouvernance	72 membre des CLD secteur, <u>dont 66 homme et 6 femmes</u>	84 agents ST dont 4 femmes et 80 hommes 5 CARG, 100% homme 18 membres du CCPF dont 1 femme 819 Membres des CLD dont 61 Femmes et 758 Hommes	<u>998 personnes dont 72 Femmes et 926 hommes</u>	<u>Faible intensité</u>	7.330.552 habitants bénéficiaires indirect en raison de l'impact des décisions des cadres de gouvernance dans les territoires cibles	Renforcement des capacités et participation aux groupes de travail	La représentativité des femmes reste faible en raison de de leurs faibles participations dans les services techniques de la province ; aussi bien que majoritaire au sein des CLD la plusieurs CLD sont dirigé par les hommes
Nombre total	2.466	21.957	24.423	-	7.330.552	-	-

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

Tableau 7 : Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LOI ²⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1	<p>Aménagement du territoire (OBJECTIF 1 LOI 2022):</p> <p>b. Intégration systématique des forêts de grande valeur et tourbières dans les plans d'AT</p> <p>e. Mise en œuvre des mécanismes d'arbitrage intersectoriel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des outils SNAT / PPAT / PLAT / PSAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT). - Validation des 5 Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT) pilote intégrant les forêts communautaires et les zones de protection de la biodiversité. - Validation de 101 PSAT au niveau des communautés, prenant en compte les forêts de conservation et les plantations agroforestières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT); Validation de 5 Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT) - Élaboration et validation de 175 PSAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes forêts et concessions des communautés locales sont systématiquement intégré au plan d'aménagement. - Un projet d'arrêté portant sur l'opérationnalisation des conseils provincial et locaux d'aménagement a été validé en groupe de travail. Il est actuel en attente de publication
2	<p>Energie (OBJECTIF 2 LOI 2022)</p> <p>b. Réduire d'au moins 10% la part de bois-énergie non-durable pour la cuisson dans au moins deux centres urbains, au travers d'approches intégrées incluant (i) la réduction de la demande en bois-énergie par le développement des énergies de substitution effective au bois-énergie ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la production et la consommation du charbon de bois ; et (ii) l'augmentation de l'offre durable à travers les plantations à vocation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des techniques de carbonisation durable en réduisant l'utilisation du bois tout utilisant le biochar et les stick, vulgarisé » dans 20 villages - 80 contrats de carbonisation durable signés avec les exploitants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de 3985ha d'acacia pour vocation de bois Energie ; - Des techniques et règles de carbonisation durable vulgarisées 	<ul style="list-style-type: none"> - La vulgarisation des règles et pratique de carbonisation durable impact sur l'exploitation du bois Energie en réduisant la pression sur les écosystèmes (forêts et galeries forestières) existants.

²⁰ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

	<p>énergétique et la régénération, ainsi qu'une meilleure gestion des forêts naturelles</p>			
3	<p>Foncier (OBJECTIF 5 LOI 2022) <u>d. g. h.</u> <u>Une politique et une loi foncières ambitieuses et innovantes ont été approuvées,</u> <u>Intégrant notamment les chartes foncières locales, les cadastres et registres fonciers</u> <u>Communautaires, et une Stratégie pour la transition écologique dans les investissements fonciers a été approuvée et mise en œuvre.</u> ● <u>Les droits fonciers collectifs et individuels seront reconnus au moyen des systèmes d'informations foncières locales souples et fiables.</u> ● <u>La sécurisation foncière des investissements verts en savanes est facilitée</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Légalisation des conventions de mise à disposition des terres ; - Inscription au registre foncier des plantations agroforestières ; - Mise en place d'un cadre de dialogue social pour la sécurisation foncière. 	<ul style="list-style-type: none"> - 326 conventions signées en faveur des CLD ; - Sur la base du résultat de l'identification précise des usufruitiers des terres (concessions) sur les sites d'activités agroforestières, le projet a élaboré un modèle de la convention entre le Chef de terre et le CLD (Comité Local de Développement). - Les conventions sont légalisées au niveau du secteur et territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CLD signent parfois plusieurs conventions en raison des plusieurs usufruitiers (ayant droit foncier) et selon les saisons culturelles. - Un modèle de registre des plantations a été discuté et fait l'objet d'un renforcement des capacités - Pour renforcer la gouvernance foncière, un projet d'arrêté a été adopté en groupe de travail. Il est important de renforcer les mécanismes de gestion foncière.
4	<p>Gouvernance et Gestion des ressources (OBJECTIF 8 LOI 2022) : a. Aligner les politiques, les stratégies et les programmes sectoriels pour garantir la bonne gestion des ressources naturelles et du processus REDD+ ; ii. Améliorer le climat des affaires susceptible d'attirer des investissements publics et privés durables ; iii. Renforcer la mobilisation des ressources financières publiques et privées, domestiques et extérieures, pour financer le développement et accroître les ressources,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan d'action genre à l'issu d'un diagnostic participatif - Publication du rapport annuel 2024 et semestriel et du rapport semestriel 2025 - Participation des services techniques provinciaux au PIREDD (pour le suivi des activités des villages ou concessions, la sensibilisation par radio, le processus de validation des PSAT, etc.) - Mise en opération du MGP (mécanisme de gestion de plaintes) - Renforcement des capacités des agents provinciaux sur la gouvernance RDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> - Un mémorandum d'entente a été signé entre le gouvernement provincial et la JICA. Les personnes concernées de l'administration provinciale participent au projet sur cette base ; - 5 rapports annuels et 6 rapports semestriels (2020, 2021, 2022, 2023, et rapport enfin celui 2024) - Un groupe de travail multisectoriel provincial a été créé, et une série d'ateliers participatifs a été lancée ; - Tenue de mission de suivi par le COPIL deux fois par an ; 	<p>L'opérationnalisation des cadres des concertations reste encore un défi, car les cadres mis en place sont régulièrement dépendant des appuis des partenaires.</p>

	<p>spécialement du budget de l'État, et contribuer à la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) et de la présente lettre d'intention, dans une logique de gestion durable et de préservation des ressources naturelles, dont les forêts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 24 CLD Mise en place au niveau des secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des services techniques provinciaux au PIREDD (pour le suivi des activités des villages ou concessions, la promotion dans la sélection des villages et concessions cibles, pour l'enquête de référence, la sensibilisation par radio, la validation des PSAT, etc.) ; - Le PIREDD Kwilu a mis en opération le MGP (mécanisme de gestion de plaintes) ; - Validation du manuel des bonnes pratiques dans l'exploitation forestière artisanale ; - Mise en place de 27 CLD secteurs ; - 273 CLD villages mis en place. 	
5	<p>Agriculture (OBJECTIF 3 LOI 2022: h. Une cartographie du potentiel de production agricole durable, intégrant la préservation des forêts et des tourbières, est réalisée pour les cultures de rente clés [par ex., café, cacao, palmier à huile, hévéa, etc.], en s'appuyant sur l'étude sur le potentiel agricole réalisé dans le cadre du Pilier Aménagement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des plantations de la saison 2024, avec une réalisation de 931 ha - Une cartographie des zones agricole produite dans le cadre du processus d'élaboration du PPAT et des PLAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet, de 2019 en 2025, a introduit l'agroforesterie sur 4002 hectares de villages et <u>1711</u> hectares de concessions en tant que forme d'agriculture durable. - Des notes techniques sur les principaux produits agricoles ont été élaborées en vue de leur utilisation dans l'encadrement des paysans. 	<p>Les ressources naturelles, telles que les forêts à protéger, les terres à utiliser pour l'agroforesterie et l'agriculture, sont affectées de façon planifiée, visant une agriculture durable.</p>
6	<p>Pilier Forêt & Restauration (LOI objectif 2022) d. Restaurer 8 millions d'hectares e. Attribuer 5 millions d'ha de CFCL b. Conserver les forêts de grande valeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 358 Ha Plantations agroforestières concessionnaires - 621ha Plantations communautaires - 42090 ha conservés dans les zones PSAT - Protection des lambeaux forestiers villageois - Intégration de la conservation dans les PLAT 	<ul style="list-style-type: none"> - 1711 Ha Plantations agroforestières concessionnaires - 4002 Plantations communautaires - 71 965 ha conservés dans les zones PSAT - Protection des lambeaux forestiers villageois - Intégration de la conservation dans la planification locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration & compensation pertes forestières - Approche inclusive & réduction pression forêt

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

a) Restauration de la biodiversité et du couvert végétal

La restauration du couvert végétal arboré par la mise en place des plantations agroforestière dans le cadre du PIREDD Kwilu, constitue un élément de progrès réalisé par le projet car les avantages y afférents sont prospectables au niveau des communautés. En outre, les nouvelles techniques d'agroforesterie sont promues dans la zone d'intervention. D'autres part la promotion des cultures pérennes dont une mise en place cumulée de 943 ha des palmiers à huile ont entraîné un renforcement des capacités des producteurs locaux et des CLD à la préparation et la tenue des pépinières.



A Gauche les plants en pépinière et à droite une vue aérienne d'une plantation agroforestière en savane qui atteste un changement important dans la restauration du couvert végétal à Camp Bulungu

b) Valorisation des plantation et prélèvement Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

En ce qui concerne la valorisation des plantations mise en place par les activités génératrices des revenus favorisant la durabilité, le renforcement des capacités en apiculture et appui avec les matériels picole a été réalisé dans 20 villages à la grande satisfaction des bénéficiaires. Par ailleurs, ces mêmes villages ont bénéficié de la formation sur la fabrication des charbons à l'aide des biochars issues de la nécromasse organique (sticks, feuilles mortes, branchettes, etc) et des carbonisateurs mobiles comme matériels pour leurs usages. L'on relève des initiatives privées de mise en place des ruches dans les plantations agroforestières, ce qui constitue une source de revenu qui améliore les conditions des paysans. Plusieurs villages révèlent que les plantations mise en place constituent des lieux des prélèvement des PFNL (Champignon, chenille) et lieu pour les pièges d'oiseaux



A Gauche image C, sorte de champignon beaucoup consommé dans la province du Kwilu et prélevé dans les plantations, à droite (Image D) cest une sorte de chenille beaucoup consommé dans la province et actuellement

c) Amélioration de la gouvernance locale participation des autorités locales

Dans le cadre de l’amélioration de la gouvernance, la mise en place des CLD comme cadre multi acteurs et inclusif constitue un succès dans l’appropriation du processus REDD par l’ensemble des acteurs au niveau local. Un arrêté provincial publié règle la question juridique des CLD mise en place au niveau des villages tout en assurant la participation intégrée des tous les acteurs locaux. Il se révèle à l’issu de la mise en place des CLD secteurs, une dynamique et synergie qui se crée entre le secteur, les autorités traditionnelles et les comités locaux de développement assurant ainsi un dialogue social dans le cadre de la sécurisation foncière des sites agroforestiers.



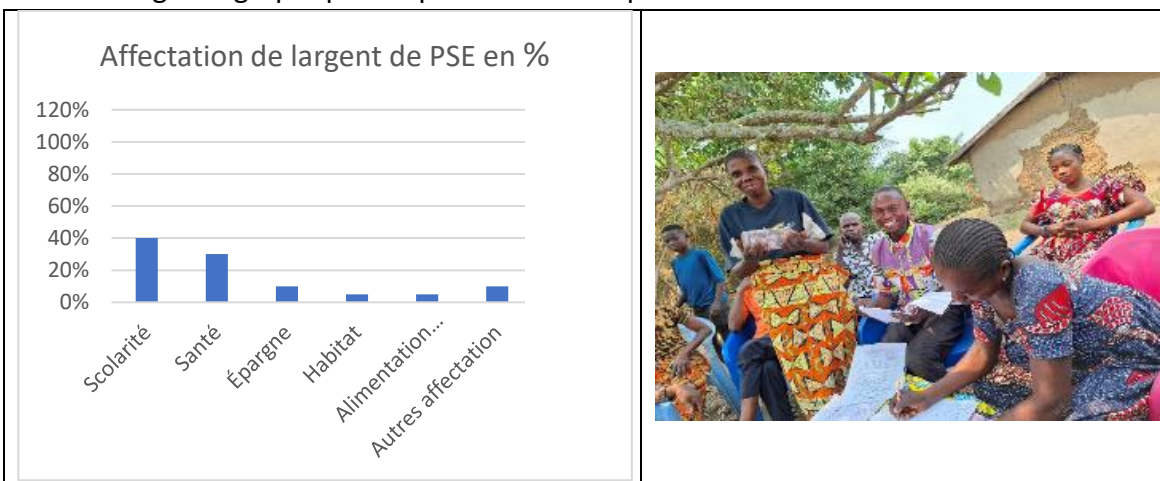
Image E : Installation CLD Masimanimba



Image F : Installation CLD Mosango

d) Impact du PSE dans la vie des paysans

Le Paiement PSE constitue un levier de transformation sociale, en liant conservation et développement local. Dans le cadre du PIREDD Kwilu, les bénéficiaires ont reçu le PSE pour la production des plants en pépinière et pour la mise en œuvre de l’agroforesterie sur la base des résultats vérifiés. D’après l’enquête menée au niveau des villages et fermes, les fonds du PSE ont servi spécialement au besoin de scolarisation des enfants, au soin de santé et petite épargne pour certains CLD qui ont développé d’autres activités alternatives dont l’élevage. Le graphique ci-après montre les postes d’affectation des fonds liés au PSE.



e) Inventaire de la biodiversité

Dans le cadre de la protection de l’environnement, avec un appui financier de la JICA, un inventaire de la biodiversité a été initié avec des enquêtes sur terrain et la mise en place des caméras trappe pour identifier les ressources en faune et flore, en vue de renforcer la gouvernance dans l’aire protégée de Mangai, par l’amélioration de la connaissance des espèces et des zones de haute valeur de conservation. Cet inventaire a permis de concilier conservation et amélioration des conditions des vies des communautés riveraine à travers la mise en œuvre d’un projet d’élevage pour encourager la conservation.

Tableau 11: Nombre d’espèces capturées par les cameras traps

N°	ESPECES ANIMALES	Nbre Observation	Pourcentage
1	<i>Accipiter gentillis</i>	1	0,83 %
2	<i>Atilax paludinosus</i>	2	1,67 %
3	<i>Canis lupus familiaris</i>	2	1,67 %
4	<i>Cephalophus nigrifrons</i>	1	0,83 %
5	<i>Cephalophus sp</i>	2	1,67 %
6	<i>Cossypha niveicapilla</i>	1	0,83 %
7	<i>Cricetomis gambianus</i>	14	11,67 %
8	<i>Funisciurus congicus</i>	23	19,17
9	<i>Genetta genetta</i>	9	7,50 %
10	<i>Genetta sp</i>	2	1,67 %
11	<i>Inconnu</i>	3	2,50 %
12	<i>Lissotis melanogaster</i>	1	0,83 %
13	<i>Lupulella adustus</i>	1	0,83 %
14	<i>Dendroperdix sephaena</i>	1	0,83 %
15	<i>Potamochoerus porcus</i>	3	2,50 %
16	<i>Ratus ratus</i>	8	6,67 %
17	<i>Tragelaphus scriptus</i>	46	38,33 %
	Total	120	100



f) Enquête sur les politiques et mesures de la mise en œuvre des activités REDD+

Dans le cadre des activités liées à l’amélioration de la gouvernance REDD au niveau provincial, les activités d’évaluation des politiques et mesures de la mise en œuvre de la REDD sont envisagées. Dans ce contexte, le renforcement des capacités des techniciens au niveau provincial, ainsi que les enquêtes sur l’impact des activités menées par le projet sont évalués en fonctions des objectifs principaux liés à la séquestration carbone, la réduction de la déforestation et l’amélioration des conditions des vies. Un rapport provisoire est produit et consultable par [le lien ici](#).



	
<p>Individus autour de la maison Hauteur de la pointe longue de la feuille : 1,0-2,5 m Période de croissance : 6 mois à environ 1,5 an</p>	<p>spécimen de savane Hauteur de la pointe longue de la feuille : 0,5-2,0 m Période de croissance : 2,5 ans à partir de la plantation</p>

Photo 4 Palmier à huile : Enquête PAM sur Individus plantés au village et dans la savane(2025, Bumba puta)

Au regard de tout ce qui précède, et dans un contexte marqué par des expériences de réussite et des échecs, un rapport de capitalisation est élaboré dans l’optique de documenter, analyser et valoriser les acquis issus de la mise en œuvre des activités du PIREDD Kwilu, en mettant en lumière les résultats obtenus, les bonnes pratiques développées, ainsi que les défis rencontrés et les solutions apportées. Il s’inscrit dans une logique d’apprentissage continu et de redevabilité, en contribuant à la consolidation des connaissances produites au cours du projet et à leur mise à disposition au bénéfice des acteurs institutionnels, techniques et communautaires.

Les images dans les liens ci-après atteste de la mise en œuvre de l’agroforesterie, le changement du couvert végétal et la gestion des pépinières

A) Images des plantations agroforestières

https://drive.google.com/drive/folders/160u1g7Ng-3jgMESKz1JI0Ujz_yjFWWhLO?usp=drive_link

Outre le changement du couvert végétal, la promotion des cultures pérenne avec palmier à huile et autre arbres fruitiers font partie également des résultats majeurs.

B) [Images des activités apicoles dans les plantations agroforestières](#)

C) [fabrication des charbons à l’aide des Biochars](#)

D) [inventaire de la biodiversité](#)

6.2 Stratégie et plan de communication

La stratégie de communication adoptée par le programme PIREDD Kwilu, est liée aux objectifs globaux du projet, celui de sensibiliser, informer et mobiliser les parties prenantes pour promouvoir la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts et encourager la participation aux initiatives d’agroforesterie et de préservation des forêts ; (b) ciblé le publics, et pour le Kwilu, il s’agit notamment des Communautés locales, la société civile, les autorités politiques du niveau locales au niveau provincial, les services techniques provinciaux le ; (c) La préparation des messages clés, notamment sur la structuration paysanne, l’importance sur

la forêt etc... (d) les canaux de communication, et à travers les efforts suivants, le programme promeut de communiquer au public.

Partant de cette stratégie, les activités régulièrement réalisées sont rapportées à travers les rapports semestriel et annuel. Par ailleurs, dans l’adoption des stratégies opérationnelles, les parties prenantes au niveau provincial sont régulièrement impliquées. La sensibilisation des populations est réalisée à travers des assemblées général villageois et une communication dans les radios communautaires. 54 émissions réalisées au cours de la période de rapportage ont porté essentiellement sur les thèmes liés à : Appropriation des activités REDD, la mise en œuvre de l’agroforesterie, la planification à travers l’élaboration des PSAT, la protection des investissements agroforestier par l’entretien des coupes feu. Plusieurs médias ont rapporté les activités réalisées.

(1) Site Web de la JICA

[Project for Operationalization of the National Forest Monitoring System and REDD+ Pilot | ODA Project Website](#)

[Actualités du Projet](#)

[Projet d’opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activité pilote REDD+ - JICA](#)

[\[COP Special 2\] Protecting the Earth through Sustainable Forest Management: DRC Forest Conservation Project | News & Media - JICA](#)

[\[CCNUCC COP Spécial 2\] Protéger la Terre par la gestion durable des forêts : Projet de conservation des forêts en RDC | Actualités - JICA](#)

[Colloque public Protégeons les poumons de la Terre | Youtube](#)

[https://cdn-dl.webstream.ne.jp/dk-jica/\(000\)202509/JICA-PIREDD_KWILU.mp4](https://cdn-dl.webstream.ne.jp/dk-jica/(000)202509/JICA-PIREDD_KWILU.mp4)

(2) Sensibilisation et Renforcement des capacités des parties prenantes pour la pérennisation des activités du projet, mise en place du CLD secteur

<https://x.com/acprdcongo/status/1794054265981239381?t=Wt646VYDvehOvkpk7uQwow&s=08>

<https://drive.google.com/drive/folders/1OMBI1X6gH0zdAKmSUXtTdeuEegJ5W1vq?usp=sharing>

(3) Mesure pour la visibilité

- Installation des panneaux métalliques du projet dans les villages participants (en 2021, installés dans 52 villages/concessions qui ont participé en 2019. 86 panneaux étaient installés également dans les villages/concessions qui ont participé en 2020).
- Porter des polos pour améliorer la conscience de participation au PIREDD Kwilu des services techniques de l'Etat et aussi pour améliorer la visibilité du projet.
- L’organisation des évènements environnementaux avec la participation médiatique a contribué à la visibilité du projet
- Conformément aux recommandations du COPIL, des autocollants du PIREDD Kwilu ont été apposés sur les véhicules du projet.
- Le projet a également intensifié les activités le long de la route nationale 1 et installé une signalisation afin d'accroître la visibilité des opérations.

Tableau 8 : Projet de communication

Nom du projet de communication	Sensibilisation sur des sujets liés aux concepts et à l'importance du PIREDD
--------------------------------	---

Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication	
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
Grand public, auditeurs des radios locales	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des ressources naturelles, afin de réduire la déforestation - Jachère améliorée - Elaboration des PSAT, intérêt et modalité - Les activités du PIREDD, et sources de financement 	https://drive.google.com/drive/folders/1dJtoFfwVUITWkCjfla4i_9JQEn32PPns?usp=drive_link	
Lancement de PIREDD dans le territoire de Gungu	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités du PIREDD, et sources de financement 	https://drive.google.com/drive/folders/1OMBI1X6gH0zdAKmSUXtTdeuEegJ5W1vq?usp=sharing	
Parties prenantes locales du territoire de Gungu, et Idiofa	<ul style="list-style-type: none"> - Changements climatiques - Agroforesterie - La structuration des communautés outils d'aménagement du territoire - La Biodiversité et l'éco tourisme, restitution des rapports d'inventaire de la biodiversité 	Ateliers	https://drive.google.com/file/d/1ooi647aG0gcE7YaOvLAuHi2Bqjc41C1f/view?usp=drive_link
Communauté locale de Lukamba, Lozo; Yasa	<ul style="list-style-type: none"> - PSAT et son intérêt dans la gestion des ressources naturelles - Changement climatique et pratique d'agroforesterie - La structuration des communautés 	Atelier	https://drive.google.com/drive/folders/1RbmYWncrOS8GV6ew61nDWmo0KJJQxCA-?usp=drive_link

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) . Taux de décaissements du projet

Tableau 9 Taux de décaissements du Programme

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)								C) Budget prévu pour la période de rapportage (annuel)	D) Dépenses annuelles 2025	E) Solde au 31 décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
	Source de financement	Budget originaire	1er Budget additionnel de JICA	2ème Budget additionnel de JICA	Budget originaire et additionnel de la JICA	Budget par l'Addendum	Budget supplémentaire de la JICA	Budget actuel						
Effet 1: Renforcement des politique et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD	Fonds-CAFI-JICA	1,294,737	291,500	42,454	1,628,691	1,509,470	173,260	3,312,721	579,314	1,106,473	3,192,530	191%	96%	120,191
Effet 1: Renforcement des politique et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD (CAFI)	Fonds CAFI	257,317	-	-	257,317	1,509,470	-	1,766,787	517,014	903,734	1,727,592	175%	98%	39,195
Effet 1: Renforcement des politique et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD (JICA)	Fonds JICA	1,037,420	291,500	42,454	1,371,374	-	173,260	1,545,934	62,300	202,739	1,464,938	325%	95%	80,996
Produit 1.1. Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé	Fonds JICA	5,000	-	-	5,000	-	-	5,000	-	-	8,687	-	174%	-3,687
Produit 1.2. Développement des plan d'aménagement du territoire	Fonds-CAFI-JICA	70,000	-	27,733	42,267	466,200	-	508,467	143,882	244,707	297,037	170%	58%	211,430
Produit 1.3. Chaque territoires et secteur dispose d'un CARG redynamisé d'un PGRN revalidé	Fonds CAFI	50,000	-	-	50,000	219,000	-	269,000	67,200	102,698	121,125	153%	45%	147,875
Produit 1.4. Structure provinciale pour faire le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ et l'incorporer au SNSF est établie	Fonds JICA	15,000	-	-	15,000	-	-	15,000	-	-	25,944	-	173%	-10,944
Produit 1.5. Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ est effectué	Fonds-CAFI-JICA	1,034,737	291,500	70,187	1,189,107	824,270	96,660	2,110,037	356,332	747,167	2,650,008	210%	126%	-539,971
Produit 1.6. Guide technique de modèle des activités REDD+ Kwilu est établi	Fonds JICA	120,000	-	-	120,000	-	-	120,000	11,900	11,900	13,000	100%	11%	107,000

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)								C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre)	D) Dépenses annuelles 2025	E) Solde au 31 d décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
	Source de financement	Budget originaire	1er Budget additionnel de JICA	2ème Budget additioinnel de JICA	Budget originaire et additionnel de la JICA	Budget par l'Addendum	Budget supplémentaire de la JICA	Budget actuel						
Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans	Fonds-CAFI-JICA	4,186,597	1,748,850	60,499	5,995,946	1,374,960	-	7,370,906	643,518	648,452	7,345,662	101%	100%	25,244
Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans (CAFI)	Fonds CAFI	3,056,567	-	-	3,056,567	1,374,960	-	4,431,527	643,518	648,452	4,638,795	101%	105%	-207,268
Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans (JICA)	Fonds JICA	1,130,030	1,748,850	60,499	2,939,379	-	-	2,939,379	-	-	2,706,867	-	92%	232,512
Produit 2.1. Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les concessions / fermiers	Fonds CAFI	682,400	-	-	682,400	-	-	682,400	-	-	420,084	-	62%	262,316
Produit 2.2. Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5m de largeur autour de leurs plantations agro forestières	Fonds CAFI	180,000	-	-	180,000	-	-	180,000	-	-	63,729	-	35%	116,271
Produit 2.3. Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les paysans	Fonds CAFI	772,400	-	-	772,400	341,600	-	1,114,000	517,764	515,479	1,640,550	100%	147%	-526,550
Produit 2.4. Les paysans de 250 villages mettent en d éfens leurs plantations agro forestières	Fonds CAFI	180,000	-	-	180,000	-	-	180,000	-	-	149,198	-	83%	30,802
Produit 2.5 Soutien technique pour la mise en œuvre de l'agroforesterie	Fonds-CAFI-JICA	703,917	930,600	60,499	1,695,016	487,600	-	2,182,616	125,754	132,973	2,082,598	106%	95%	100,018
Produit 2.6 Approvisionnement et transport des matériels pour l'agroforesterie	Fonds-CAFI-JICA	1,667,880	818,250	-	2,486,130	545,760	-	3,031,890	-	-	2,989,503	-	99%	42,387

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)								C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre)	D) Dépenses annuelles 2025	E) Solde au 31 décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
	Source de financement	Budget originnaire	1er Budget additionnel de JICA	2ème Budget additionnel de JICA	Budget originnaire et additionnel de la JICA	Budget par l'Addendum	Budget supplémentaire de la JICA	Budget actuel						
Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois	Fonds-CAFI-JICA	487,550	665,200	49,375	1,202,125	994,000	108,850	2,304,975	376,769	491,664	1,760,310	130%	76%	544,665
Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois (CAFI)	Fonds CAFI	185,000	-	-	185,000	994,000	-	1,179,000	376,769	470,614	786,556	125%	67%	392,444
Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois (JICA)	Fonds JICA	302,550	665,200	49,375	1,017,125	-	108,850	1,125,975	-	21,050	973,754	-	86%	152,221
Produit 3.1. Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	Fonds JICA	30,000	-	-	30,000	-	-	30,000	-	-	68,767	-	229%	-38,767
Produit 3.2. Les plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont élaborés	Fonds-CAFI-JICA	265,050	665,200	49,375	979,625	209,400	-	1,189,025	108,837	54,407	951,957	50%	80%	237,068
Produit 3.3. 250 villages protègent effectivement leurs lambeaux forestiers les plus précieux	Fonds-CAFI-JICA	185,000	-	-	185,000	247,800	12,600	445,400	117,080	186,697	304,332	159%	68%	141,068
Produit 3.4. Contrat de charbonnage responsable dans les 250 villages est signé avec l'accord de villageois	Fonds JICA	7,500	-	-	7,500	-	-	7,500	-	-	9,763	-	130%	-2,263
Produit 3.5. Gestion durable des forêts établies par l'agroforesterie	Fonds-CAFI-JICA	-	-	-	-	536,800	96,250	633,050	152,852	250,560	425,492	164%	67%	207,558
Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)	Fonds-CAFI-JICA	63,000	65,000	-	128,000	13,500	59,650	201,150	1,440	55,008	148,506	3820%	74%	52,644
Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)(CAFI)	Fonds CAFI	20,000	-	-	20,000	13,500	-	33,500	-	2,747	25,362	-	76%	8,138
Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)(JICA)	Fonds JICA	43,000	65,000	-	108,000	-	59,650	167,650	1,440	52,261	123,144	3629%	73%	44,506
Produit 4.1. Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	Fonds JICA	43,000	-	-	43,000	-	6,100	49,100	1,440	2,170	49,251	151%	100%	-151
Produit 4.2. Affiches et panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales	Fonds-CAFI-JICA	20,000	65,000	-	85,000	13,500	53,550	152,050	-	52,838	99,255	-	65%	52,795

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)								C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre)	D) Dépenses annuelles 2025	E) Solde au 31 décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
	Source de financement	Budget originaire	1er Budget additionnel de JICA	2ème Budget addiotionnel de JICA	Budget originaire et additionnel de la JICA	Budget par l'Addendum	Budget supplémentaire de la JICA	Budget actuel						
Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)	Fonds-CAFI-JICA	-	419,900	15,100	435,000	182,700	4,000	621,700	109,603	81,681	428,345	75%	69%	193,355
Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)(CAFI)	Fonds CAFI	-	-	-	-	182,700	-	182,700	93,603	81,681	155,719	87%	85%	26,981
Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)(JICA)	Fonds JICA	-	419,900	15,100	435,000	-	4,000	439,000	16,000	-	272,626	0%	62%	166,374
Produit 5.1. La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre	Fonds-CAFI-JICA	-	281,000	-	281,000	113,100	-	394,100	75,603	58,381	226,351	77%	57%	167,749
Produit 5.2. Mise en place de opérationnel de MGP	Fonds-CAFI-JICA	-	75,600	15,100	90,700	69,600	-	160,300	18,000	23,300	147,769	129%	92%	12,531
Produit 5.3. Plan de action genre et collaboration avec PROMIS	Fonds JICA	-	63,300	-	63,300	-	4,000	67,300	16,000	-	54,225	0%	81%	13,075
Effet 6 : Suivi	Fonds-CAFI-JICA	42,000	-	-	-	-	-	114,000	24,100	66,357	225,719	275%	198%	-111,719
Effet 6 : Suivi (CAFI)	Fonds CAFI	42,000	-	-	42,000	48,000	-	90,000	-	12,945	110,198	-	122%	-20,198
Effet 6 : Suivi (JICA)	Fonds JICA	-	-	-	-	-	24,000	24,000	24,100	53,412	115,521	222%	481%	-91,521
Produit 6.1. Mise en œuvre des enquêtes	Fonds-CAFI-JICA	42,000	-	-	42,000	48,000	24,000	114,000	24,100	66,357	225,719	275%	198%	-111,719
Total Coûts Résultats (CAFI)	Fonds CAFI	3,560,884	-	-	3,560,884	4,122,630	-	7,683,514	1,630,904	2,120,173	7,444,220	130%	97%	239,294
Total Coûts Résultats (JICA)	Fonds JICA	2,513,000	3,190,450	167,428	5,870,878	-	371,060	6,241,938	126,695	329,462	5,656,850	260%	91%	585,088
Total Coûts Résultats Globaux	Fonds-CAFI-JICA	6,073,884	3,190,450	167,428	9,431,762	4,122,630	371,060	13,925,452	1,796,100	2,449,635	13,101,070	136%	94%	824,382
Total Coûts M&E									12,000	7,664	12,875	64%		
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)(CAFI)	Fonds CAFI	177,066	-	-	177,066	550,262	-	727,328	188,904	207,440	953,745	110%	131%	-226,417
Personnel administratif	Fonds CAFI	-	-	-	-	212,000	-	212,000	115,304	124,391	367,355	108%	173%	-155,355
Equipement pour la mise en œuvre	Fonds CAFI	-	-	-	-	22,500	-	22,500	-	-	26,700	-	119%	-4,200
Fonctionnement (véhicules, motos tous terrain, fournitures de bureau, frais de mission de l'EEP, loyer bureau, communication, etc.)	Fonds CAFI	90,060	-	-	90,060	269,496	-	359,556	58,800	52,097	402,757	89%	112%	-43,201
Autres frais (audits, fluctuation des devises, frais généraux)	Fonds CAFI	87,006	-	-	87,006	46,266	-	133,272	14,800	30,952	156,933	209%	118%	-23,661

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de programme (indiquer si révision)								C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre)	D) Dépenses annuelles 2025	E) Solde au 31 décembre 2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
	Source de financement	Budget originaire	1er Budget additionnel de JICA	2ème Budget additionnel de JICA	Budget originaire et additionnel de la JICA	Budget par l'Addendum	Budget supplémentaire de la JICA	Budget actuel						
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)(JICA)	Fonds JICA	796,287	644,521	37,994	1,478,802	-	223,099	1,701,901	50,080	157,064	2,346,927	314%	138%	-645,026
Personnel administratif	Fonds JICA	307,800	32,760	37,994	378,554	-	87,900	466,454	30,000	69,000	752,114	230%	161%	-285,660
Equipement pour la mise en œuvre	Fonds JICA	287,350	518,400	-	805,750	-	-	805,750	-	-	877,978	-	109%	-72,228
Fonctionnement (véhicules, motos tous terrain, fournitures de bureau, frais de mission de l'EEP, loyer bureau, communication, etc.)	Fonds JICA	167,580	52,200	-	219,780	-	109,640	329,420	20,080	88,064	551,423	439%	167%	-222,003
Autres frais (audits, fluctuation des devises, frais généraux)	Fonds JICA	33,557	41,161	-	74,718	-	25,559	100,277	-	-	165,411	-	165%	-65,134
Total Coûts Gestion de Projet (PMC) Globaux	Fonds-CAFI-JICA	973,353	644,521	37,994	1,655,868	550,262	223,099	2,429,229	238,984	364,504	3,300,672	153%	136%	-871,443
Coût Total Indirect	Fonds CAFI	261,657	-	-	261,657	327,102	-	588,759	210,345	228,572	315,892	109%	54%	272,867
Total Coûts de Programme de la JICA	Fonds JICA	80,000	322,300	-	402,300	-	184,467	586,767	36,596	45,571	526,829	125%	90%	59,938
SNSF (Programme de la JICA)	Fonds JICA	80,000	322,300	-	402,300	-	19,000	421,300	2,500	-	406,798	0%	97%	14,502
Biodiversité (Programme de la JICA)	Fonds JICA	-	-	-	-	-	165,467	165,467	34,096	45,571	120,031	134%	73%	45,436
Total (CAFI)	Fonds CAFI	3,999,607	-	-	3,999,607	4,999,994	-	8,999,601	2,042,153	2,563,850	8,726,732	126%	97%	272,869
Total (JICA)	Fonds JICA	3,389,287	4,157,271	205,422	7,751,980	-	778,626	8,530,606	213,371	532,097	8,530,606	249%	100%	0
Total (Global)	Fonds-CAFI-JICA	7,388,894	4,157,271	205,422	11,751,587	4,999,994	778,626	17,530,207	2,255,524	3,095,947	17,257,337	137%	98%	272,870

b) Tableau 8.2

Téléchargez et complétez le canevas de tableau 8.2 et transmettez-le en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI.

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Tableau 10 Cout efficacité : Tableau des progrès et dépenses par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ²¹	Dépenses cumulatives en US \$	Commentaires
Effet 1 : Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD		3,192,530	
Produit 1.1. Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé	1	8,687	Le progrès est atteint à 100% en raison d'un cadre installé, regroupant tous les acteurs provinciaux.
Produit 1.2. Elaboration d'un plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT/PLAT)	1 PPAT 5 PLAT	297,037	1 PPAT et un PLAT validés, 5 PLAT validés dont 2 en janvier 2026.
Produit 1.3. Les CLD (comités de développement communautaire) sont créés ou réactivés par la préparation des PLAT.	27 CLD Installés	121,125	Renforcement des capacités sur la structuration inclusive au niveau des secteurs cibles.
Produit 1.4. Structure provinciale pour faire le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ et l'incorporer au SNSF est établie	167	25,944	L'indicateur est « Nombre de techniciens affectés », et à présent 116 agents ont été affectés. Ces dépenses sont incluses dans les Produits 1.1. et 1.5.
Produit 1.5. Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ est effectué	167	2,650,008	Le renforcement des capacités se déroule comme prévu : le budget comprend des ateliers et la participation des ST.. 36 Motos DT 125cc, 36 ordinateurs portables, 36 GPS Garmin, 36 Décamètres ont été acquis pour les services techniques.

²¹ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ²¹	Dépenses cumulatives en US \$	Commentaires
Produit 1.6. Guide technique de modèle des activités REDD+ Kwilu est établi	1	13,000	Guide validé au niveau technique.
Effet 2 : L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans		7,345,662	
Produit 2.1. Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les concessions / fermiers	1.711 ha	420,084	Le dépassement de la cible est lié à la performance des concessionnaires ayant participé à plus d'une saison, et qui ont manifesté l'intérêt au cours des saisons 2023 et 2024.
Produit 2.2. Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5m de largeur autour de leurs plantations agro forestières	139 ha	63,729	
Produit 2.3. Reboisement pour l'agroforesterie mixte (acacia, palmier à huile, manioc, arbre fruitier, etc.) par les paysans	4.002 ha	1,640,550	Les contres performance ont été compensé par les performances des concessionnaires en raison de la non atteinte des cibles.
Produit 2.4. Les paysans de 250 villages mettent en défens leurs plantations agro forestières	324 ha	149,198	
Produit 2.5 Soutien technique pour la mise en œuvre de l'agroforesterie	-	2,082,598	Le soutien technique se déroule par l'accompagnement des techniciens et l'appui en intrant agricole.
Produit 2.6 Approvisionnement des matériels pour l'agroforesterie	-	2,989,593	
Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois		1,760,310	

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ²¹	Dépenses cumulatives en US \$	Commentaires
Produit 3.1. Les activités de 250 OP (de 250 villages) sont redynamisées	273	68,767	273 CLD sont installés, à chaque saison les CLD sont renforcé pour participer aux activités.
Produit 3.2. Les plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) sont élaborés	175	951,957	Validation des 175 PSAT en tenant compte des modification et processus qualité.
Produit 3.3. 250 villages protègent effectivement leurs lambeaux forestiers les plus précieux	71.965 ha	304,332	71965 ha des forêts cartographié dans le processus de PSAT pour la mise en défens.
Produit 3.4.1 règles de production de charbon de bois sont vulgarisées et pratiquées au niveau de villages où la production de charbon de bois est pratiquée Produit 3.4.2. Contrat de charbonnage responsable est signé avec l'accord des villageois.	20 Villages 80 contrats	9,763	20 villages ont bénéficié des équipements et formation sur la carbonisation durable ; 80 Contrats de carbonisation signés entre les CLD et exploitant de charbon des bois ; le progrès du nombre des contrat est lié à la subdivision des placettes des plantations.
Produit 3.5. Des activités pour améliorer la durabilité de l'agroforesterie introduites dans le projet sont mises en œuvre.	7 villages (2 ^{ème} formation) 13 villages	425,492	Il a été prévu 5 villages dans le prodoc pour les activités de durabilité, le besoin étant énorme, 20 villages ont bénéficié du renforcement des capacités et appui en matériels (ruche apicole, carbonisateurs) l'indicateur a été revu pour couvrir 20 villages.
Effet 4 : Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)		148,506	
Produit 4.1. Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	1.194	49,251	
Produit 4.2. Affiches et panneaux de communication visibles et accessibles en lieux	Affiche : 1.308 panneaux métalliques 452	99,255	Une cible au départ de 500, comprenant Affiches et panneaux a été revue. Les affiches portant les messages de communications ainsi que les dépliants

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ²¹	Dépenses cumulatives en US \$	Commentaires
stratégiques, en langues locales Produit 4.3.Des panneaux métalliques pour assurer la visibilité du programme dans les villages/concessions où les activités sont mises en œuvre.			ont été distribués pour large sensibilisation dans la zone <u>314 panneaux de visibilité ont été acquis et placés en des endroits stratégiques au cours de l'année, faisant en cumulatif 452 panneaux.</u>
Effet 5 : Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)		428,345	
Produit 5.1. La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre	30	226,351	30 PGES simplifiés ont été élaborés au sein des ateliers participatifs au niveau des villages.
Produit 5.2. Mise en place d'opérationnel de MGP	1	147,769	Les missions de traitement des plaintes sont régulièrement organisées.
Produit 5.3. Plan d'action genre et collaboration avec PROMIS	1	54,225	Un atelier de diagnostic genre et amélioration du Plan est planifié a été organisé et le plan d'action genre validé Mis en œuvre avec le budget pour l'Effet 1
Effet 6 : Suivi		225,719	
Produit 6.1 Mise en œuvre des enquêtes	1	225,719	Des enquêtes ont été organisées par saison culturelle jusqu'à la saison 2024, un rapport final d'impact est produit.

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

Tableau 11 Répartition des coûts du programme

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC (USD)		DECAISSEMENTS ESTIMÉS POUR LA PÉRIODE DE RAPPORTAGE (USD)		DECAISSEMENTS CUMULÉS DEPUIS LE DÉBUT DU PROJET (USD)	
	CAFI*	JICA**	CAFI	JICA	CAFI	JICA
Aménagement du Territoire	663 983	532 080	335 517	0	428 068	424 238
Foncier	-	-	-	-	-	-
Agriculture	3 415 160	2 939 379	401 926	0	3 528 966	2 706 868
Forêt	466 533	608 571	178 678	23 453	268 494	497 552
Energie	1 346 940	45 525	345 708	667	1 274 243	23 061
Mines et Hydrocarbures	-	-	-	-	-	-
Démographie	-	-	-	-	-	-
Gouvernance	1 518 237	2 645 590	741 167	331 197	1 681 847	2 505 628

* Le budget dans le PRODOC de CAFI dans le tableau ci-dessus comprend le budget avec addendum.

** Le budget dans le PRODOC de la JICA dans le tableau ci-dessus comprend les premier et deuxième budgets additionnels et le budget supplémentaire.

7.2 Contrats

Lister les entités auxquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle.

Tableau 12 suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat et renouvellement	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
1-1	PLE GROUPEMENT AMAR* et CAFEN** Partenariat pour la mise en œuvre des activités PIREDD/Kwilu	ONG	ONG nationale	412.000\$	13 nov. 2019	13 nov. 2019	30 juin 2020	70 mois (Jusqu'au 2025)	- Contrat avec l'ONG rémunérant 6 techniciens à raison de \$1500/mois/technicien
1-2				418.262\$	01 juil 2020	01 juil 2020	30 juin 2021		- Avec ce nouveau contrat il ya un élargissement du nombre de techniciens de 6 à 14 techniciens (2 chefs d'équipe, 6 animateurs et 6 agronomes).
1-3				310.262\$	01 juil 2021	01 juil 2021	30 juin 2022		- Idem
1-4				155.130\$	01 juil 2022	01 juil 2022	31 déc 2022		- Idem
1-5				126.848\$	01 Jan 2023	01 Jan 2023	30 juin 2023		- Personnel technique sera réduit à 12 techniciens dont 2 chefs d'équipe
1-6				21.100\$	13 nov 2023 ²²	13 nov 2023	12 jan 2024		- Dans le but de favoriser l'appropriation du projet par les bénéficiaires et d'assurer la pérennité des activités, le nombre de techniciens sera réduit de 12 à 5, accompagné d'un renforcement des capacités des services techniques provinciaux.
1-7				52.315\$	12 jan 2024(1er amende ment du contrat	13 jan 2024	12 juin 2024		- Idem

- ²² Le budget de l'addendum n'ayant pas pu être décaissé, les activités du projet ont été suspendus pour la période allant de juillet à octobre 2023, Faute de budget, le contrat avec le PLE n'a pas pu être signé. C'est seulement grâce au deuxième paiement additionnel de la JICA réceptionné en octobre 2023 qu'un nouveau contrat de trois mois à partir de novembre avec le PLE a pu être signé permettant ainsi le redémarrage des travaux avec 5 techniciens.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

					du 13 nov. 2023)				
1-8				<u>34.005\$</u>	12 juin 2024 (2 ^e amende ment du contrat du 13 nov. 2023 ²³)	13 juin 2024	12 août 2024		- Idem
1-9				<u>49.980\$</u>	13 août 2024	13 août 2024	12 avril 2025		- Pour la période allant du mois d'août 2024 au mois de janvier 2025, le personnel technique sera réduit de 5 à 3 techniciens (1 agronome, 1 animateur (-trice) et 1 chef d'équipe). - Pour la période allant du mois de janvier au mois d'avril 2025, le personnel technique comprendra en tout et pour tout 2 techniciens (deux agronomes)
1-10	PLE GROUPEMENT AMAR* et CAFEN** Partenariat pour la mise en œuvre des activités PIREDD/Kwilu				12 avril 2025	12 avril 2025	31 Mai 2025		Cet amendement au contrat a été établi afin de permettre au PLE de soumettre les livrables et, par conséquent, de faciliter leur paiement sans aucun impact financier.
2-1	PLE AIPD*** Partenariat pour la mise en œuvre des activités PIREDD/Kwilu	ONG	ONG nationale		13 nov. 2019	13 nov. 2019	30 juin 2020	70 mois (Jusqu'au 2025)	- Contrat avec l'ONG rémunérant 6 techniciens à raison de \$1500/mois/technicien
2-2				<u>410.000\$</u>	01 juil 2020	01 juil 2020	30 juin 2021		- Avec ce nouveau contrat il ya un élargissement du nombre de techniciens de 6 à 12 techniciens (2 chefs d'équipe, 6 animateurs et 6 agronomes).
2-3				<u>302.400\$</u>	01 juil 2021	01 juil 2021	30 juin 2022		- Idem
2-4				<u>153.317\$</u>	01 juil 2022	01 juil 2022	31 déc 2022		- Idem

²³Il convient de noter qu'un autre contrat de renouvellement sera signé avec le PLE pour couvrir la période allant de la fin du présent contraté la période de la fin du projet (30 juin 2025).

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

2-5				<u>120.318\$</u>	01 Jan 2023	01 Jan 2023	30 juin 2023		- Personnel technique sera réduit à 12 techniciens dont 2 chefs d'équipe
2-6				<u>21.100\$</u>	13 nov 2023 ²⁴	13 nov 2023	12 jan 2024		- Dans le but de favoriser l'appropriation du projet par les bénéficiaires et d'assurer la pérennité des activités, le nombre de techniciens sera réduit de 12 à 5, accompagné d'un renforcement des capacités des services techniques provinciaux.
2-7				<u>51.800\$</u>	12 jan 2024(1er amendement du contrat du 13 nov. 2023)	13 jan 2024	12 juin 2024		- Idem
2-8				<u>33.670\$</u>	12 juin 2024 (2e amendement du contrat du 13 nov. 2023 ²⁵)	13 juin 2024	12 août 2024		- Idem
2-9				<u>49.720\$</u>	13 août 2024	13 août 2024	12 avril 2025		- Pour la période allant du mois d'août 2024 au mois de janvier 2025, le personnel technique sera réduit de 5 à 3 techniciens (1 agronome, 1 animateur (-trice) et 1 chef d'équipe). - Pour la période allant du mois de janvier au mois d'avril 2025, le personnel technique comprendra en tout et pour tout 2 techniciens (deux agronomes)
2-10	PLE AIPD*** Partenariat pour la mise en œuvre des activités PIREDD/Kwilu				12 avril 2025	12 avril 2025	31 mai 2025		Cet amendement au contrat a été établi afin de permettre au PLE de soumettre les livrables et, par conséquent, de faciliter leur paiement sans aucun impact financier.

- ²⁴ Le budget de l'addendum n'ayant pas pu être décaissé, les activités du projet ont été suspendus pour la période allant de juillet à octobre 2023, Faute de budget, le contrat avec le PLE n'a pas pu être signé. C'est seulement grâce au deuxième paiement additionnel de la JICA réceptionné en octobre 2023 qu'un nouveau contrat de trois mois à partir de novembre avec le PLE a pu être signé permettant ainsi le redémarrage des travaux avec 5 techniciens.

²⁵Il convient de noter qu'un autre contrat de renouvellement sera signé avec le PLE pour couvrir la période allant de la fin du présent contraté la période de la fin du projet (30 juin 2025).

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

3	PLE AMAR*			99.810\$	13 mai 2024	13 mai 2024	14 juillet 2025		- Ce contrat relatif à l'élaboration d'un PPAT et de cinq PLAT a été modifié à deux reprises : la première prolongeant la durée des services, et la seconde réduisant le nombre de PLAT de cinq à un, tout en soulignant l'importance de la qualité et en intégrant la biodiversité
4	PLE CIAPAFED*** *			34.564\$	30 août 2024	30 août 2024	31 mai 2025		-
5	PLE OCEAN*****			25.988\$	10 mars 2025	30 juin 2025	25 Septembre 2025		-

* AMAR: Action Massive Rural

** CAFEN: Centre d'Autopromotion de la Femme et de l'Enfant

*** AIPD: Appui aux Initiatives Paysannes pour le Développement

****CIAPAFED:Centre d'Initiative et d'Appui Participatif a l'Agriculture Familiale et l'Environnement Durable

*****OCEAN : Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
AMAR	Administration publique nationale	Bureau d'études
AIPD, AMAR-CAFEN	Administration publique provinciale	Entreprise nationale
CIAPAFED	Administration publique nationale	Entreprise nationale
OCEAN	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

A partir de juillet 2021, le contrat avec AMAR et AIPD était modifié pour renforcer les moyens humains en presque double en améliorant le mode d'évaluation de la performance qui consiste à payer après vérification des indices de référence des résultats d'activités, et faire progresser les activités des villages et concessions. En janvier 2023, tenant compte de l'appropriation du projet par le gouvernement provincial, les contrats avec les ONG ont été encore une fois de plus modifiés en réduisant les effectifs de moitié et en les remplaçant par les agents des services techniques provinciaux.

Il sied de signaler que lors de l'exécution des travaux relatifs à ce contrat, un accident de circulation impliquant un chauffeur du projet a lieu et les travaux sur le terrain ont été suspendus jusqu'au 23 avril 2024. Devant la difficulté de fournir les livrables à temps, Le deuxième amendement au contrat du 13 novembre 2023 a été pris, n'étendant que la période d'exécution des travaux jusqu'au 12 août 2024 et sans impact financier au contrat. Pour garantir la qualité des livrables et favoriser l'interaction entre le bureau d'études et toutes les parties prenantes, la période d'exécution a été prolongée par un total de cinq amendements, jusqu'au mois de mai 2025.

Le contrat avec AMAR a été signé pour la réalisation des activités de PPAT/PLAT au 13 mai 2024. Le montant de contrat est 99.810 USD et la durée de contrat est jusqu'au 5 août 2024. Suite aux contraintes opérationnelle et légales, un amendement a été convenu pour livrer au juillet 2025. Un contrat a été signé avec CIAPAFED pour les enquêtes d'état d'existence des animaux et plantes sur le terrain. cette enquête était ajoutée par le financement de fonds JICA depuis janvier 2024. Un contrat d'un montant de 25 988 USD a été signé avec l'ONG OCEAN du 10/03/25 pour un projet visant à promouvoir des alternatives à la viande de brousse par l'élevage à petite échelle de volailles, de porcs et de lapins, entre autres. Ce projet a pour objectif de piloter le développement durable des Plans Locaux d'Administration du Territoire (PLAT) et des Plans Simples d'Administration du Territoire (PSAT) dans le secteur de Kapia, au sein du territoire d'Idiofa.

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Le montant des dépenses effectuées du 01/01 au 31/12 de l'année 2025 est de 3,095,747 dollars dont 2,563,649 USD de fonds CAFI et 532,097 USD de fonds JICA. Les dépenses cumulées du fonds CAFI au 31/12 à l'année 2025 étaient de 8,7 millions de dollars (97% soit le budget de 9 millions de dollars du fonds CAFI) et du fonds JICA étaient de 8,5 millions de dollars (100% soit le budget de 8,5 millions de dollars du fonds JICA)

Concernant le domaine du genre, le montant du budget de la JICA est alloué 63.300 USD pour la réalisation de l'évènement lors de la journée internationale des femmes etc et les dépenses cumulatives sont effectuées 54,225 USD jusqu'à l'année 2025. Cependant, le projet contribue à l'autonomisation des femmes à travers les activités de la production des bois des charbons, de l'apiculture, de la fabrication de savon et les autres. A la suite des recommandation de la mission de vérification d'octobre 2024, le plan d'action provincial genre a été revu et validé par les parties prenante provinciales en Mai 2025.

7.4 Mobilisation de ressources

Le Budget originaire total prévu pour la mise en œuvre de ce projet pendant cinq ans, est de 7.388.894 Dollars US, dont 3.999.607 Dollars US au titre du financement CAFI et 3.389.287 Dollars US au titre du financement JICA. En ce qui concerne la contribution CAFI, le budget est divisé en deux portions : le financement sécurisé et le financement conditionnel. Il s'élève respectivement à 3.168.041 Dollars US et 831.159 Dollars US.

Le fonds CAFI est principalement attribué aux travaux locaux, tels que ceux d'agroforesterie, et il y a, en gros, une progression parallèle entre le taux de progression des activités agroforestières de 5000 ha et celui des dépenses du fonds CAFI.

La JICA a alloué un premier budget additionnel d'environ 4,2 millions d'USD pour (i) le renforcement des mesures de sauvegarde, (ii) le renforcement des capacités du gouvernement provincial pour la mise en œuvre du projet, (iii) la formulation des PPAT et PSAT et (iv) le renforcement de la capacité opérationnelle du projet.

Le budget d'addendum aurait dû être décaissé en septembre 2023, cependant dans le processus d'approbation, le programme a été informé par mail du Secrétariat du FONAREDD daté du 09 Novembre, de la signature par S.E. Monsieur le Ministre des Finances de la page de couverture de

l'Addendum. Le décaissement du budget d'addendum était définitivement réalisé à partir de janvier 2024. De ce fait, pour éviter le risque de ne pas continuer les activités sur terrain, la JICA avait décidé d'allouer un deuxième budget additionnel d'environ 0,2 millions d'USD²⁶ à la fin d'octobre 2023. Le deuxième budget additionnel a été réservé principalement pour les frais des personnels locaux en vue d'assurer la continuation des activités sur terrain.

Le gouvernement du Japon a décidé d'allouer le budget supplémentaire d'environ 0,8 million d'USD au projet en 2023. Le décaissement du budget supplémentaire était permis à partir de janvier 2024.

Le montant total de budget prévu atteint 17.530.207 USD, dont 8.999.601 USD au titre du financement CAFI et 8.530.606 USD au titre du financement JICA.

7.5 Audits

Audit financier interne

- Vérification périodique des dossiers de comptabilité menée par la JICA (3 fois par an).

Audit interne de performance

- Mission de suivi de la mise en œuvre du projet par le siège de la JICA (juin-juillet 2022)
- Le bureau de la JICA en RDC a vérifié l'état des opérations du projet au bureau du projet de Kikwit à la fin du mois d'août 2024.

Audit financier externe

- La JICA a réalisé des audits en avril 2023.
- La JICA a réalisé des audits en décembre 2025.

7.6 Révisions budgétaires

Sur la base des recommandations de l'évaluation indépendante à mi-parcours du FONAREDD ainsi que de l'évaluation à mi-parcours de la JICA, le Programme avait soumis un addendum avec augmentation des fonds CAFI et extension de la période du programme. Cet addendum a été [validé par le comité de pilotage du FONAREDD](#). A l'issu de cet addendum certains indicateurs ont été modifié, et les activités ci-dessous impliquant des affectations budgétaires ont été prévu en vue de renforcer les résultats de REDD+ dans la province du Kwilu

- i. L'extension des activités d'agroforesterie dans le territoire de Gungu et dans la zone d'haute efficacité de la visibilité ;
- ii. L'appropriation des activités par le Gouvernement provincial à travers l'amplification de la participation provinciale à la mise en œuvre et au suivi ;
- iii. L'élaboration d'un Plan Provincial d'Aménagement du Territoire (PPAT) et des Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT) conformément au guide validé ;
- iv. L'élaboration à travers le processus de zonage participatif et/ou amélioration des plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) en capitalisant le temps nécessaire ;
- v. L'opérationnalisation approfondie des mesures de sauvegarde (notamment la sécurisation foncière des plantations d'agroforesterie mises en place avec l'appui du PIREDD KWILU et l'opération du MGP) et les mesures relatives au genre :

²⁶ 30,694,000 yens. (envrion 1\$=149.4yen)

- vi. La mise en œuvre du suivi de l'enquête de référence, et le renforcement des mesures de suivi des activités.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Instructions à ce point : Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

(1) Suivi ordinaire au sein de l'équipe d'exécution du projet

Un consultant a été affecté comme responsable du suivi MRV et PSE au PIREDD Kwilu, et il a effectué le suivi des activités des villages et concessions depuis novembre 2020 jusqu'en fin novembre 2025. De plus, le chef du projet adjoint et les responsables qualités terrain, ayant en charge le suivi des activités du village surveillent la performance de chaque technicien de l'ONG sous-traitée, veille à la qualité de l'orientation et de l'animation auprès les villages, ainsi que l'état d'avancement et les problèmes des activités dans les villages et les concessions. Afin de favoriser la durabilité du programme et d'encourager l'appropriation par le gouvernement provincial, 5 techniciens issus des services techniques provinciaux, sont formés et assure ensemble avec les responsables qualités terrain, le suivi qualité des activités principalement l'agroforesterie et le processus de paiement PSE.

Suite aux recommandations de la mission de vérification, le projet a renforcé le mécanisme de suivi impliquant les performances quantitatifs et qualitatifs de chaque indicateur de résultat. Cette tâche est régulièrement assuré par la coordination du projet.

(2) Enquête de référence et fin pour l'évaluation de l'augmentation de revenu

Depuis octobre 2021, le PIREDD Kwilu a démarré l'enquête de référence avec laquelle l'état d'atteinte des effets et résultats escomptés du PIREDD Kwilu seront évalués.

une étude d'état des lieux a été conçue pour obtenir les données d'état des lieux pour le suivi et l'évaluation de l'atteinte des réalisations et effets du projet, ainsi que pour collecter les informations d'évaluation des PAM. Conformément aux orientations du FONAREDD, l'approche a été amélioré pour des enquêtes socio-économiques.

L'exécution de l'enquête se fait avec des tablettes dans le PIREDD Kwilu, et le questionnaire a été programmé avec Kobo Toolbox.

Pour la mise en œuvre de l'enquête de référence, le PIREDD Kwilu a eu à mobiliser les agents des services techniques provinciaux en considération de la pérennité du projet. Avant le démarrage de l'enquête, une formation est réalisée à l'intention des agents des services techniques. L'enquête s'est déroulé dans les villages et concessions participants suivant les saisons culturelles, 2029B, 2020B, 2021A et B, 2022A, 2023B et 2024A ; ainsi que dans les villages non participants en vue de comparaison.

un premier [rapport d'enquête fixe ainsi la base de référence.](#)

<https://drive.google.com/drive/folders/1-7y3sGZP2WJKeIKjnrKga3O40V85iO3D>

[Un rapport final d'impact a été produit au cours de l'année 2025](#)

(3) Suivi par le COPIL provincial

A chaque tenue de COPIL, une mission de suivi par les membres du COPIL est effectuée dans les villages participants.

a. Mission de suivi menée par le COPIL en 2025

Période : le 29 juillet 2025 et 30 Juillet 2025

Description des visites : Avant la 10^{ème} rencontre du COPIL, le suivi sur le terrain a été effectué par les membres du COPIL le résultat des missions est indiqué dans le communiqué final du COPIL.

(4) Revue à mi-parcours de la JICA

Une revue à mi-parcours a été réalisée par la JICA entre le 20 novembre et le 21 décembre 2022. La revue à mi-parcours a évalué non seulement le PIREDD Kwilu, mais aussi les activités liées au SNSF mises en œuvre avec la Direction du Développement Durable (DDD) et la Direction des Inventaires et Aménagements Forestiers (DIAF) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

La revue à mi-parcours a été réalisée pour vérifier la réalisation des résultats selon la Matrice de Design du Projet (PDM) et pour évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la durabilité qui sont les six critères d'évaluation du DAC.

Un rapport sur les résultats de l'évaluation a été partagé en mars 2023, mais les résultats en général positifs. D'autre part, des recommandations pour des améliorations dès à présent ont été compilées. Les principales recommandations sont les suivantes.

- Prolongation de la durée du projet et demande de financement supplémentaire
- Améliorer la durabilité en renforçant la capacité des services techniques provinciaux
- Garantir la prise en compte et l'équité pour ceux qui sont empêchés de participer équitablement, comme les jeunes.
- Promouvoir les liens pour renforcer les chaînes de valeur alimentaires (création de la plateforme de conservation de la forêt de la Province du Kwilu).
- Nécessité de proposer un modèle à long terme pour l'utilisation des forêts établies d'acacia

(5) Évaluation à mi-parcours du FONAREDD

Une évaluation à mi-parcours a été menée par les évaluateurs indépendants du FONAREDD de novembre à décembre 2022. Les résultats de l'évaluation ont été partagés à travers le Comité Technique du FONAREDD.

(6) Mission de vérifications indépendantes de 2024

A la suite du décaissement des fonds liés à l'addendum au projet PIREDD, une mission de vérification indépendante a été organisée en octobre 2024, les résultats sont partagés à travers la résolution du comité de revue programme du FONAREDD du 18 décembre 2024.

(7) Evaluation finale de la JICA

Une évaluation finale a été menée par le siège de la JICA et des consultants externes du 9 au 30 mai 2025. Il en ressort un [rapport synthèse](#) sur l'état d'avancement du projet et des recommandations devant assurer la clôture du projet et la pérennisation des acquis.

(8) Mission d'évaluation final par FONAREDD

Du 02 au 08 Août, une mission d'évaluation final du projet par le FONAREDD a été effectuée, il en ressort une évaluation suivant les critères de performance du projet et une analyse de l'état d'avancement des livrables structurants.

(9) Mission d'audit externe du programme : oui

En fin projet, soit du 10 décembre au 23 décembre 2025, cet audit avait pour but de vérifier que les dépenses effectuées reflètent bien la réalité, soient exhaustives et aient été effectuées dans le respect des procédures (JICA Consultant Guidelines / Internal Regulations for Local Procurement by the JICA DRC Office). En avril 2023, la JICA avait effectué un audit qui avait couvert la période de 19 avril 2019 jusqu'au 31 décembre 2022. Cette fois-ci, l'audit couvrira la période de 1 janvier 2023 jusqu'en septembre 2025.

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Tableau 13 : Avancement du plan de suivi

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIEL de projet	13	11	18-19/07/2019 06-07/02/2020 27-28/10/2020 21-22/04/2021 10-11/10/2021 17-18/05/2022 28-29/01/2023 25-26/04/2024 02-03/12/2024 31/07-01/08/2025 27-28/11/2025	https://drive.google.com/drive/folders/159g5ziLnuiOIEEs35M_tayXY-l-ZMnUq?usp=drive_link
Comité Technique de Gestion				
Missions de suivi terrain (en cumulatif)		9		COPIEL
Évaluation externe		5	04-05/2022 04, 05, 07, 08/2025	1 : DEP (2022) ; 3 :GT MEDD Évaluation de PAM REDD+ (2025)
Comité de pilotage Fonaredd	2	2	Janvier 2023 08/10/2023	liens des décisions
<u>Évaluation de la JICA</u>		3	20/11/-21/12/2022 09-30/05/2025	

Outre les activités de suivi et évaluation du programme indiqué dans le tableau ci-haut, un groupe de travail sur le manuel d'évaluation PAM a été mis en place, et qui a produit le manuel d'évaluation PAM. Ce document aborde des enjeux variés, tels que la restauration des paysages forestiers, la promotion d'énergies durables et le suivi dynamique du couvert forestier. Il souligne également l'importance d'une évaluation rigoureuse des impacts socio-économiques et environnementaux des projets REDD+, tout en reconnaissant que des mécanismes d'évaluation adaptés sont

nécessaires pour mesurer l'efficacité des actions entreprises. Il vise à servir de guide pour les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la REDD+, en favorisant un dialogue constructif.

8.2 Evaluations

Tableau 14 : Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Evaluation à mi-parcours	05 Novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'un budget additionnel - Extension de la durée du projet ; - Amélioration de la communication avec les parties prenantes provinciales - Amélioration du processus d'élaboration des PSAT 	<p>Préparation d'un addendum au projet</p> <p>La durée du projet étendu</p> <p>Les disposition prise pour la tenue des réunions de concertations et une communication à travers le CPA 2</p> <p>Une révision de la méthodologie a été effectuée</p>	
Vérification indépendante	30 octobre 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Le décaissement de la dernière tranche des fonds est crucial et urgent afin d'accélérer l'atteinte globale des résultats. - Cependant, Il est recommandé à la coordination du projet de préparer et présenter un plan d'action pour la mise en application des recommandations stratégiques formulées par la présente mission indépendante. 	<p>Le projet prépare une note de stratégie opérationnelle pour l'atteinte des résultats principaux</p> <p>Le projet prépare des ateliers sur la sécurisation foncière à l'occasion de la mise en place des comités locaux de développement au niveau des secteurs</p>	
<u>Evaluation final du FONAREDD</u>	<u>06 Août 2025</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Recommandation de finaliser le processus d'aménagement du territoire par la production des PLAT, PSAT</u> - <u>Recommandation à présenter un rapport de capitalisation des acquis du projet, désagréger les bénéficiaires par genre</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Le projet a élaboré une planification pour la finalisation des outils d'aménagement qui ont été amorcé</u> - <u>Le projet a préparé un rapport de capitalisation des acquis du projet, rapport soumis au partie prenante au niveau provincial prenant en compte les avis des bénéficiaires au niveau local</u> 	

8.3 Intégration des leçons apprises

La mise en œuvre du **PIREDD Kwilu** a permis de tester, à grande échelle, des approches innovantes en matière d'aménagement du territoire, de gouvernance locale, de sécurisation foncière et d'agroforesterie, de carbonisation durable dans un contexte institutionnel et socio-foncier complexe.

Au fil de l'exécution du projet, plusieurs **leçons majeures** ont émergé, issues des expériences de terrain, des missions de suivi-évaluation, des évaluations externes et des échanges avec les parties prenantes locales et provinciales.

a) La gouvernance locale conditionne l'efficacité de l'inclusivité et renforce la sécurisation foncière

Constat : La mise en place des comités locaux de développement au niveau des secteurs revêt une importance capitale favorisant l'inclusivité, l'engagement communautaire et une sensibilisation préalable des CLD au niveau des villages. Les CLD réussissent mieux lorsqu'ils incluent toutes les parties prenantes locales, dont l'autorité locale, les secteurs privés, la société civile, les CLD des villages etc... La participation active des autorités locales et des autres groupes sociaux professionnel dès la mise en place du processus favorise leur appropriation et l'adhésion aux objectifs REDD+. Un exemple frappant est celui de la sensibilisation par les chefs des secteurs des populations locales à bien comprendre les enjeux, les objectifs et les bénéfices des activités REDD+ ce qui a conduit une adhésion et a motivé les communautés à une mise en terre accélérée des plantules d'acacia pour le territoire de Gungu, et dans le territoire de Bagata, la sensibilisation et les sanctions contre les personnes qui ont détruit des plantations. Il est donc important pour assurer la pérennisation des activités, de renforcer davantage ses structures à la base avec des appuis afin qu'ils jouent pleinement leurs rôles.

Plan d'action :

Actions clés	Responsables	Résultats attendus	Commentaire
Installation et opérationnalisation des CLD	Province, territoires, projet	Gouvernance locale fonctionnelle	Un arrêté pour l'installation et organisation a été publié sur l'initiative du projet, l'installation est faite de manière participative
Renforcement des capacités des services techniques	Projet	Meilleure coordination sectorielle	A l'occasion de l'installation un renforcement des capacités est effectué, il est important qu'il continue ; certain CLD ont bénéficié des motos en fin projet pour encourager le suivi.
Clarification des rôles et mandats des acteurs	Projet, province	Réduction des chevauchements institutionnels	Le mandat et le rôle de chaque partie prenante est présenté, il importe de souligner le rôle en rapport avec le dialogue social sur la sécurisation foncière

b) La sécurisation foncière et le plan de partage des bénéfices sont des préalables incontournables à la durabilité des investissements REDD+

Constat : La mise en œuvre des plantations agroforestières et des actions de restauration des paysages a révélé que l'insécurité foncière persistante notamment le droit coutumier des propriétaires terriens à vendre des concessions de manière non concertée, conflits d'usage, fragilise les investissements REDD+ et les expose à la destruction.

Les conventions de mise à disposition des terres, lorsqu'elles sont insuffisamment comprises ou n'étant pas claire sur le temps de mise en œuvre, peuvent générer des tensions communautaires ;

L’absence de la mise en application de la politique foncière telle que revue, et l’absence d’ancrage juridique contraignant limite la pérennité des acquis après le projet. Face à cette situation, le projet a mis et promu un plan de partage des bénéfices entre parties prenantes au niveau local sous la supervision du CLD secteur.

Plan d’action :

Actions clés menées	Responsables	Résultats
Élaboration d’un schéma de sécurisation des sites agroforestiers	Projet, Cadre de concertation provincial	Approche harmonisée et reconnue
Consultation communautaire et élaboration d’un plan de partage des bénéfices	Projet, Cadre de concertation provincial, autorité locales	Acceptation sociale accrue des l’ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des terres
Appui à la légalisation des conventions	Province, responsable ETD	Sécurisation légale des investissements
Sensibilisation des communautés sur leurs droits et obligations	Projet, GTCRR, ST	Réduction des conflits fonciers

c) Les enquête sur la Biodiversité, un levier stratégique

Les enquêtes de biodiversité ont permis d’identifier des le potentiel floristique et faunique des zones cibles. Le résultat des enquêtes a revelé des zones de fréquentation d’animaux, des espèces rares, de plantes à haute valeurs etc...Il est important dans la perspective d’accroitre les action REDD et de la promotion de gestion durable des ressources dans le processus d’aménagement du territoire, il est judicieux d’inscrire les enquêtes sur la biodiversité. Aussi avec l’enquête sur la biodiversité les populations s’engage à la protection de l’environnement tenant compte des ressources qui sont connues.

d) PSE source de Motivation

PSE source de motivation et de financement des activités de développement de communautés. Le problème de l’environnement concerne tout le monde (toute la communauté). Cependant la participation effectivement aux activités du PIRREDD KWILU est réalisée par une partie de la communauté d’un village. Ainsi la partie de la communauté qui participe aux activités du PIREDD trouve leur source de motivation en dehors de l’intérêt général, « le PSE ». Dans cette logique, le PSE devrait bénéficier uniquement à ceux qui participent aux activités du PIREDD. Dans la réalité, certaines communautés ont utilisé une partie de PSE pour développer certaines activités de développement de la communauté (activités d’intérêt général). Une leçon qui pourrait être capitalisée pour le développement des activités liées à la conservation de la nature ou protection de l’environnement. Le PSE devient donc impératif, mais son orientation dépend de circonstance, selon le type d’activité et la participation aux activités (participation individuelle ou communautaire). Le PSE peut bénéficier aux seuls participants lorsqu’il s’agit par exemple des activités d’agroforesterie ; et au développement des activités communautaires (construction des infrastructures communautaires par exemple) lorsqu’il s’agit par exemple des activités de conservation car c’est toute la communauté qui doit consentir le sacrifice.

Plusieurs leçons ont été tiré des activités menées, de manière exhaustive, [un rapport de capitalisation](#) a été élaboré en vu de promouvoir les innovations et leçons apprises.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

(1) Modification des plans de développement au niveau des ETD en plan local d'aménagement du territoire

Dans la nécessité de s'arrimer au développement des politiques sectorielles notamment celle de l'aménagement du territoire, étant donné le changement acté lors de la réunion du 5ème COPIL tenue en avril 2021 du Plan d'action REDD+ en Plan provincial d'aménagement du territoire, il a été envisagé l'élaboration des Plans locaux d'aménagement du territoire au niveau des ETD. Le processus étant complexe impliquant plusieurs étapes et acteurs, il ne s'est fait que pour 5 ETDs choisis dans les 5 territoires de la province.

(2) Possibilité de modification du calendrier

Il est à remarquer par ailleurs que le retard du processus de validation de l'addendum a donné lieu du retard de l'avancement des activités, ce qui pourrait affecter le calendrier de mise en œuvre des activités du projet.

(3) Modification du cadre de concertation au niveau des secteurs

Initialement prévu la redynamisation des CARG pour soutenir la mise en œuvre des PSGRN, il s'est avéré nécessaire de mettre en place le cadre plus globalisant que sectorielle ; c'est dans ce contexte que la mise en place des Comités locaux de développement a été envisagé. Par ailleurs, dans le processus d'élaboration des plans locaux d'aménagement du territoire, les conseils locaux d'aménagement du territoire seront mis en place dans le cas où la loi serait promulguée.

(4) Révision du budget du programme

Comme mentionné dans d) du chapitre 8 Exécution financière, un financement supplémentaire de l'addendum a été accordé, il convient de signaler qu'outre le financement CAFI à hauteur de 5 millions de dollars US, la JICA a augmenté un fond additionnel de 0.98 M. Il convient de signaler que le fond additionnel de la JICA a été accordé pour soutenir les activités en lien avec le PAM en vue d'assurer le lien PIREDD Kwilu- SNSF et mener les activités d'inventaire de la biodiversité dans la zone de haute valeur de conservation, dans la réserve de Mangai.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes et activités alternatives de génération de revenus, le renforcement des capacités des CLD à l'apiculture, mais aussi la fabrication des savons à base d'huile des palmes par les femmes rurales, et la carbonisation durable par la fabrication des briquets ont été organisés dans 20 villages avec une forte participation des femmes comme des hommes.

Dans la mise en place des comités locaux de développement, une proportion de 1 tiers des membres du comité directeur a été réservée aux femmes, la participation étant dépendante de l'engagement des femmes suivant les villages. Néanmoins, les comités locaux les plus dynamiques en terme de réalisation, sont constitués des plus de femmes, c'est le cas des CLD Kikasa Nzundu ,

Camp Bulungu, Mbanza Mfumu nketo dont les réalisations sont successivement de 49ha, 42ha, et 19ha par site d’agroforesterie.

En ce qui concerne l’équipe technique du projet, la participation du genre est promue, quatre superviseurs d’activités sur terrain dont 50% sont des femmes.

Tableau 16: suivi genre

Critère	Actions prises pour intégrer l’aspect genre	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités			
Encourager activement la participation des femmes aux activités du village.	Des expériences et des opinions sur la participation des femmes ont été recueillies dans les ateliers de consultations de sauvegarde au niveau des parties prenantes locales et au niveau des villages.	La consultation concernant la sauvegarde a été menée dans le territoire de Masi-Manimba et le territoire de Bulungu en février 2020, un atelier a été organisé avec les représentants du niveau communautaire (chefs de groupement, chefs de village, chefs de terre, représentants de CLD, groupes de femmes, groupes de jeunes, etc.). Dans le cas des villages qui ont participé en 2019, 2020, 2021 et 2022, le taux de participation des femmes est estimé à environ 53%. Les femmes ont participé aux renforcements des capacités sur la carbonisation durable et apiculture	Il a été réaffirmé que la participation des femmes dans les villages doit faire l’objet d’une discussion approfondie, tout en respectant les pratiques traditionnelles.
Sensibilisation aux questions de genre par l’organisation d’événements impliquant des fonctionnaires et des acteurs locaux.	Organisation d’événement sur la participation et les droits des femmes pour la <u>Journée internationale de la femme</u>	2021 Un événement a été organisé sous forme de conférence Web entre les villes de Kinshasa, Bandundu et Kikwit pour la prévention de la propagation de la COVID-19. Participant(e)s (24 personnes au total) a) Responsables des administrations provinciales : 18 (9 de Bandundu, 5 de Kikwit et 4 des régions) b) Équipe du Projet : 2 personnes c) FONAREDD : 2 personnes d) Bureau de la JICA : 2 personnes	La promotion de la participation des femmes dans les communautés traditionnelles des régions rurales exige que les discussions se poursuivent de manière consciencieuse et en y mettant le temps nécessaire.
Idem	Idem	2022 - Représentant la province, le ministre du genre, le ministre de l’Environnement y ont participé, à cela s’ajoute le représentant du Conseil	

Critère	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Défis affrontés
		consultatif pour les femmes de la ville. - Le plan d'action prioritaire genre a été amendé par le biais d'un atelier de groupe de travail.	
Sensibilisation aux questions de genre par l'organisation d'événements impliquant des fonctionnaires et des acteurs locaux.	Idem	2023 - un évènement a été organisé à l'occasion de la journée internationale de la femme, évènement auquel s'était joint le ministre en charge du genre et les femmes rurales	
<u>Diagnostic genre au niveau provincial sur la participation des femmes à la prise des décisions et accès au renforcement des capacités</u>	<u>Exigence de la participation des femmes des services techniques au renforcement des capacités sur les évaluations PAM</u>	2025 <u>Depuis juin, 5 femmes des services techniques ont été intégrés aux activités d'évaluation des politiques et mesures et au renforcement des capacités,</u>	<u>Les services techniques de l'état ont moins des femmes responsables des bureaux au chefs des divisions au sein de l'administration</u>
Suivi-évaluation			
Déterminer le nombre de femmes participant dans les villages	Recueillir le nombre de femmes participant aux pépinières villageoises et aux activités d'agroforesterie, ainsi qu'au activités de renforcement des capacités sur les activités de durabilité	Nombre total de femmes ayant participé aux activités en 2019, 2020, 2021 et 2022, 2023, 2024 rapporté	Recueillir le nombre de femmes ayant participé de 2019 à 2025

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? OUI / NON.

Les activités suivantes ont été menées jusqu'en juin 2020 en matière de sauvegarde (voir le Document annexe 10 du rapport semestriel [« Evaluation préliminaire des impacts et risques environnementaux et sociaux avec plan de gestion impacts environnementaux et sociaux \(mars 2021\) »](#)).

i. Préparatifs pour la revitalisation de l'application du mécanisme de gestion des plaintes

En juin 2021, un outil d'aide à la compréhension (poster et dépliant sur le mécanisme de gestion des plaintes (MGP)) a été élaboré afin de faire fonctionner ledit mécanisme (voir l'annexe 6 du rapport semestriel 2021). A partir juillet 2021, [le poster et le dépliant ont été distribués afin de renforcer la sensibilisation par les techniciens d'ONG.](#)

https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/materials/c8h0vm0000fc4o5g-att/materials_04_fr.pdf

https://www.jica.go.jp/project/french/drc/006/materials/c8h0vm0000fc4o5g-att/materials_04_ki.pdf

ii. Examen de la concrétisation des contre-mesures pour la sécurisation des terres

En ce qui concerne la sécurisation des terres, le programme foncier réalisé par la Commission Nationale de la Réforme Foncière (CONAREF) -UN-Habitat est à la charge de cette question. Même si le PIREDD Kwilu examine la collaboration avec celui-ci ou compte à exploiter les résultats obtenus par ce programme, l'avancement concret n'est pas encore visible. Bien que la méthode par la signature d'une convention entre le Chef de terre et le CLD (Comité Local de Développement) qui est actuellement réalisable à ce jour soit adoptée dans le cadre du PIREDD Kwilu, l'élaboration d'un guide relatif à la sécurisation des terres est examinée pour rendre plus efficace cette méthode.

Le PIREDD Kwilu a embauché les experts en matière du système foncier en tant que consultant local et a élaboré un guide d'interview pour l'étude des villages pour l'élaboration du guide ci-dessus.

Par ailleurs, le projet a établi un groupe de travail en mai 2021 pour la sécurisation des terres en vue d'exploiter les connaissances et expériences des services techniques de la province sur la sécurisation des terres. Une réunion pour ce groupe de travail s'est tenue en septembre 2021 pour y discuter de l'amélioration des modalités pour la sécurisation des terres dans le cadre du PIREDD Kwilu. Les points tels que la pertinence de la rémunération traditionnelle, la prise en compte des expériences obtenues par la foresterie communautaire, la prise en compte de la tendance de la réforme du système foncier de l'État, la saisie par la Province des questionnaires de l'étude sur le terrain, la réalisation de la formation des enquêteurs lors de la mise en œuvre de l'enquête ou la collaboration entre les consultants du PIREDD Kwilu et le coordinateur provincial de l'Environnement qui est le point focal (PF) pour la foresterie communautaire dans l'établissement de la procédure de la sécurisation des terres ont été confirmés.

Par la suite, à la séance du groupe de travail organisée en mai 2022 a été proposé un procédé selon lequel un document d'entente relatif à l'utilisation des sites de l'agroforesterie dans les villages est officiellement notarié par l'administrateur de territoire, le chef de secteur ou le maire, puis des limites sont vérifiées par les services techniques du ministère provincial des affaires foncières, afin que les sites soient inscrits dans le registre foncier. Des mesures de la sécurisation des sites de l'agroforesterie y compris ledit procédé sont définies de façon précise à travers le groupe de travail afin de procéder par la légalisation des conventions, dont le processus a débuté en 2024..

iii. Renforcement du suivi local pour améliorer l'obtention des Résultats des travaux

En raison de la facilitation insuffisante en matière de soutien technique à l'agroforesterie et à l'agriculture, et en matière d'activités villageoises participatives, nécessaires aux bénéficiaires (villageois et exploitants de concessions), il est à craindre, d'une part, que soient retardés le processus communautaire dans l'agroforesterie et les activités REDD+ (PSAT, etc.), et, d'autre part, que soient affectées la survie et la croissance des arbres plantés et des produits agricoles. Le système de suivi local a été renforcé, non seulement par des activités réalisées par les partenaires locaux d'exécution (PLE), mais aussi par la vérification des conditions de paiement

(PSE, etc.) par le représentant MRV du bureau du PIREDD Kwilu à Kikwit et les agents du gouvernement provincial au niveau territorial, et sa complémentation par le suivi local mensuel des autres employés du bureau.

On a essayé de mettre en œuvre le suivi local principalement par les agents des services techniques provinciaux en 2025.

b. Plan de gestion environnementale et sociale

En juin 2019 ont été analysées les différences entre les normes de référence du FONAREDD, les modèles des normes internationales, etc. et les Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA, et ce qui a montré qu'en principe il n'existe aucun écart majeur. En ce qui concerne les questions entre autres la transparence de l'information, la consultation publique, les éléments faisant l'objet de l'évaluation d'impact, le suivi / les plaintes et les recours, l'écosystème / le biome, les peuples (ethnies) autochtones, l'acquisition de terrain / la réinstallation, nous avons proposé les mesures pour répondre à chacune de ces questions. Nous accorderons désormais une attention concrète dans la planification de la gestion de mesures de sauvegarde environnementale et sociale, dont l'établissement du plan d'engagement.

Sur la base des instructions données à l'issue des concertations avec le FONAREDD, le PIREDD Kwilu a décidé d'élaborer, en complément des études d'impact préliminaires (1) une évaluation préliminaire des impacts environnementaux et sociaux (Pré-EIES), (2) un plan d'engagements environnementaux et sociaux (PEES), ainsi que (3) [un plan de gestion environnementale et sociale fondé \(PGES\) basé sur](#) (1) et (2), et met en œuvre les activités en la matière.

Les 3 et 25 novembre 2020 se sont tenu les concertations avec le FONAREDD et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE). Selon le PV des discussions de ces concertations, les avant-projets finaux du plan de l'étude des impacts environnementaux et sociaux et du plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux parmi les documents de la sauvegarde qui sont en cours de préparation devront être élaborés pour être soumis à l'ACE par l'entremise du FONAREDD plus tôt dans l'an 2021. Ils ont été soumis à la vérification du FONAREDD le 1er février 2021, et les commentaires ont été reçus le 22 février. Le 2 mars, une version unifiée de la Pré-EIES et du PGES reflétant les commentaires du FONAREDD a été soumise au personnel de l'ACE qui est en charge des programmes du FONAREDD. Après cela, comme il n'avait pas de contact de l'ACE, le PIREDD Kwilu a contacté et a eu un entretien avec l'ACE le 3 septembre 2021, mais on a quand même confirmé que l'ACE n'avait pas révisé le contenu du PGES proposé par le PIREDD Kwilu.

Concernant l'étude d'impact environnemental requise par l'ACE pour tous les programmes, la communication entre l'ACE et la FAO, dont le processus concerné est avancé, a démarré mais le processus d'approbation n'a pas encore commencé.

Considérant la faiblesse d'impact des activités du programme, la réalisation des PGES simplifiés (Screening socio environnemental) au niveau des villages a été également envisagé, à ce jour, 30 PGES ont été réalisés de manière participative avec les communautés locales.

Lors de la réunion d'évaluation des jalons du FONAREDD qui s'est tenue les 28, 29 octobre et 2 novembre 2021, il est accordé que tous les PIREDD et FONAREDD se coordonneront pour prendre une mesure avec la même politique par rapport à l'évaluation d'impact environnemental. Par la suite, il a été convenu de tenir une réunion générale de tous les PIREDD. Il était prévu que le FONAREDD assure la coordination pour la tenue de ladite réunion, mais elle n'a pas lieu à la date de la fin juin 2022.

Il y n'a pas eu de changements particuliers par rapport aux situations décrites ci-dessus, pendant la période de juillet à décembre 2022.

Aucun changement significatif n’a eu lieu pendant la période de janvier à décembre 2025.

c. Gestion des plaintes et recours

Dans le mécanisme de gestion des plaintes est insatisfactions, dont notamment celles ci-dessous, ont été constatées lors du suivi local par les personnels de bureau de Kikwit, au lieu d’être acheminées du CLD villageois au point focal par l’intermédiaire du technicien d’ONG. Une solution à ce problème est mise en œuvre.

Depuis le début du projet, 96 plaintes ont été enregistrées dont 94 traitées et clôturer, et 2 plaintes en cours de résolution.

Tableau 17 : Situation de la réception des plaintes pendant la période de rapportage

N°	Territoire	Lieu	Description de la plainte	Date d’émission	Résolution prise
69	Masi-Manimba	Kasoma	Le président du CLD réclame le vélo que le projet avait distribué au différents CLD, mais malheureusement lui n'avait pas reçu.	16/01/2025	Le vélo a été remis au Comité Local de Développement (CLD), ce qui a permis de procéder à la clôture officielle de la plainte associée.
70	Bulungu	Ferme HAMBADA ADONI	Le non paiement de PSE de 3eme, 4eme et 5eme tranche	31/01/2025	Le fermier concerné a été intégralement payé par le projet.
71	Bulungu	Kimbedi	Le président du Comité Local de Développement (CLD) de Kimbedi a exprimé une préoccupation importante. Il a signalé que le chef des terres du village demande au CLD de procéder à la coupe des arbres de la plantation. Cette demande est motivée par le fait que la période de cinq ans est désormais écoulée, et le chef des terres souhaite que le projet lui restitue le symbole coutumier associé à cette plantation.	8/1/2025	<p>Une réunion de concertation a été organisée avec les membres du Comité Local de Développement (CLD), les notables du village ainsi que le Chef de terre, qui avait mis à disposition une partie de ses terres pour la mise en œuvre des activités du CLD.</p> <p>Il a été établi qu’un incendie d’origine inconnue avait entraîné la destruction totale de la plantation d’acacias. À la suite de cet incident, le CLD avait initialement décidé d’observer une période d’attente afin d’évaluer la possibilité de repousse naturelle de certains plants.</p> <p>Toutefois, au cours de cette période, le Chef de terre a pris l’initiative de couper les arbres incendiés dans le but de récupérer la parcelle pour d’autres usages. Face à cette situation, le Président du CLD a saisi l’équipe du projet afin de l’informer des faits et de solliciter un appui. Il a notamment proposé la valorisation des jeunes acacias brûlés par la production de briquettes issues de leur carbonisation, démarche visant à limiter les pertes et à offrir une solution durable au bénéfice de la communauté.</p> <p>À la suite de la médiation conduite par le Chef de groupement, et après une mission de terrain réalisée par deux agents du projet, les parties concernées — à savoir le CLD et le propriétaire terrien — sont parvenues à un accord à l’amiable. Cet accord a été formalisé par un procès-verbal (PV) dûment signé par</p>

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

					<p>les deux parties, traduisant leur engagement commun à poursuivre la collaboration dans un cadre apaisé.</p> <p>Cette démarche a permis de rétablir un climat de confiance entre le CLD et le propriétaire terrien et met en évidence l'importance d'un dialogue structuré et d'une communication transparente dans la gestion et la résolution des différends fonciers. Le procès-verbal constitue à la fois un document juridique de référence et un engagement mutuel en faveur d'objectifs partagés, garantissant la prise en compte des intérêts de chaque partie.</p> <p>Il convient de souligner que cette issue favorable n'aurait pas été possible sans l'intervention proactive du Chef de groupement, dont le rôle a été déterminant dans la facilitation des échanges et la promotion d'un climat de coopération. Cette résolution ouvre la voie à une collaboration durable, essentielle à la bonne mise en œuvre des activités du projet et au développement durable des communautés concernées.</p>
72	Bulungu	B.A. Mosay	Une plainte liée au PSE. Le président du CLD de BA. Mosay, Monsieur LUSAKIA NAYO, la plantation depuis la mise en œuvre jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas été payé.	20/02/2025	Après vérification, il a été établi que la réclamation présentée par le Comité Local de Développement (CLD) pouvait être considérée comme fondée. Toutefois, à l'issue de la validation conjointe réalisée avec le CLD, il a été constaté qu'il ne subsistait que 3 hectares de plantation effectivement en place.
73	Bulungu	Iseme	Le Président du CLD Mr. LELELE BATI réclame le paiement de 4ha qui n'ont pas été validés.	21/02/2025	À la suite d'une visite de terrain réalisée conjointement avec le Comité Local de Développement (CLD), il a été confirmé qu'une superficie supplémentaire avait été déclarée comme plantée. Toutefois, il a été constaté que près de 90 % des plants étaient morts. Dans ces conditions, la plantation ne peut être validée. Un regarnissage préalable est requis avant toute validation éventuelle.
74	Bulungu	KAJOS/Kimbinga Ibansi	Le fermier, Mr KABISA Giresse, réclame le paiement de la 2ème tranche de pépinière et le paiement des ebretien et coupe feu de la saison 2023A	14/03/2025	<u>Le différend a été résolu de manière satisfaisante et le fermier concerné a été intégralement payé.</u>
75	Bulungu	Busungu	Le Président du CLD de Busungu, dans le Territoire de Bulungu réclame le paiement de 4eme et 5 Tranche de leur plantation.	11/2/2025	Le projet a déjà procédé au paiement de la quatrième tranche. Il ne reste plus que la cinquième et dernière tranche à verser, conformément au calendrier de paiement établi.
76	Bulungu	Mbudiwamba	Le CLD de Mbudi Wamba réclame les Carte de PSAT. Ils veulent avoir également les cartes à leur disposition	8/3/2025	Les cartes et les documents du PSAT ont été remis. En conséquence, la plainte a été officiellement clôturée.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

77	Bulungu	Kimputu Nseke	Le CLD réclame le paiement de la 5 ^{ème} tranche de leur plantation de 2022A	12/2/2025	Le paiement de la tranche concernée est actuellement en cours de traitement. Le Comité Local de Développement (CLD) sera payé dès lors que la réclamation sera jugée fondée.
78	Bulungu	Mbalaka	Le CLD réclame le paiement de la mise en terre de plantation, de la 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} tranche	2/3/2025	Après vérification, il a été établi que, sur une superficie totale de 2,54 ha, 1,64 ha ont effectivement été entretenus, tandis que 0,9 ha ne l'ont pas encore été. En conséquence, pour pouvoir prétendre au paiement correspondant, le Comité Local de Développement (CLD) devra assurer l'entretien de la superficie restante de 0,9 ha.
79	Masi-Manimba	Kinsambwadi	Le CLD réclame le paiement de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tranche de PSE	26/03/2025	Il a été constaté que les troisième et quatrième tranches relatives à la plantation n'avaient pas encore été versées par le projet. Ces paiements ont toutefois été effectués par la suite.
80	Masi-Manimba	Mabuku Mazola	Le CLD réclame la dotation de Vélo pour les activités de la saison 2022A	23/03/2025	Le vélo a été remis au Comité Local de Développement (CLD), ce qui a permis de procéder à la clôture de la plainte associée.
81	Idiofa	Sedzo Takibay	Le CLD réclame le paiement de Mise en Terre de leur plantation 2021	18/11/2024	La tranche concernée a d'ores et déjà été réglée par le projet.
82	Bulungu	Kikongo Mudimayoku	Le chef de terre du village Kokongo a vendu une partie de la plantation auprès d'un particulier, qui bénéficie aussi d'un appui de projet comme fermier.	23/05/2025	Des investigations seront conduites pour comprendre les faits et adresser un avertissement approprié à l'acheteur.
83	Bulungu	Kongila	Le chef de terre du village Kongila a vendu une partie de la plantation auprès d'un particulier.	22/05/2025	Des investigations seront conduites pour comprendre les faits et adresser un avertissement approprié à l'acheteur.
84	Masi Manimba	Kindundu	Le Chef refuse que le CLD puisse entrer et travailler dans la plantation.	12/6/2025	<p><u>À la suite des travaux de délimitation et de cartographie réalisés dans le cadre du Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PSAT), un différend est apparu avec certains riverains. Un premier compromis avait été trouvé, mais un nouvel incident est survenu lors de l'installation du panneau d'identification du site.</u></p> <p><u>Le Chef de terre ayant initialement mis à disposition une portion de terrain pour les activités du projet étant absent au moment des faits, son frère aîné, insuffisamment informé des modalités du projet, a contesté l'installation du panneau. Il a notamment estimé que la parcelle concernée portait le nom de Kingulu, tandis que le panneau mentionnait Ngondi Fioti. Ce malentendu trouve son origine dans les conditions de mise en place du Comité Local de Développement (CLD).</u></p> <p><u>En effet, le village de Ngondi Fioti, bénéficiaire du CLD, ne disposait pas de terres disponibles pour la mise en œuvre des activités du projet. Les membres du CLD avaient donc sollicité le Chef de terre,</u></p>

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

					<p><u>résident de Ngondi Fioti mais propriétaire de terres dénommées Kingulu, afin qu'il mette une parcelle à disposition. Celui-ci avait donné son accord. Toutefois, son frère aîné, n'ayant pas connaissance de cet engagement, s'est opposé à l'installation du panneau et a temporairement interdit l'accès au site.</u></p> <p><u>À l'issue d'une séance de sensibilisation et de dialogue, un accord a été trouvé entre le CLD et le Chef de terre ayant autorisé les activités. Il a été convenu de reprendre les activités sur le site concerné.</u></p> <p><u>Une boisson traditionnelle a été partagée en signe d'accord et de réconciliation, marquant l'autorisation officielle de la poursuite des travaux.</u></p>
85	Idiofa	Kindwa	Le Président du Comité Local de Développement (CLD) a signalé que, lors de la dernière opération de paiement, certaines personnes mandatées pour effectuer les versements ne les auraient pas réalisés, et seraient reparties avec des fonds destinés à la communauté. À la suite de cet incident présumé, une partie des membres de la communauté a suspendu sa participation aux activités et a exprimé des menaces de dégradation ou de sabotage des appuis du projet, notamment de la plantation.	02/08/2025	Les preuves de paiement ont été retrouvées au bureau et présentées aux parties concernées. Des actions de sensibilisation ont ensuite été renforcées afin de sécuriser les appuis.
86	Idiofa	Mpum	Le président du CLD se plaint du fait que les gens qui étaient venus payer la dernière fois n'ont pas payé et sont rentrés avec l'argent de la communauté. Et la communauté et les membres ont arrêté de travailler et menacé de brûler et saboter les appuis du projet dont la plantation	02/08/2025	Nous avons découvert les preuves de paiement se trouvant au bureau et nous avons présenté à la communauté, et ensuite renforcer la sensibilisation afin de sécuriser les appuis
87	Idiofa	Kalo Dungu	Le Président du Comité Local de Développement (CLD) a signalé que, lors de la dernière opération de paiement, certaines personnes mandatées pour effectuer les versements ne les auraient pas réalisés, et seraient reparties avec des fonds destinés à la communauté. À la suite de cet incident présumé, une partie des	02/08/2025	Le paiement du PSE a été effectué et la plainte correspondante a été officiellement clôturée.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

			membres de la communauté a suspendu sa participation aux activités et a exprimé des menaces de dégradation ou de sabotage des appuis du projet, notamment de la plantation (2021B)		
88	Idiofa	Sedzo Takibay	Le Président du Comité Local de Développement (CLD) a signalé que, lors de la dernière opération de paiement, certaines personnes mandatées pour effectuer les versements ne les auraient pas réalisés, et seraient reparties avec des fonds destinés à la communauté. À la suite de cet incident présumé, une partie des membres de la communauté a suspendu sa participation aux activités et a exprimé des menaces de dégradation ou de sabotage des appuis du projet, notamment de la plantation.	02/08/2025	Les preuves du dernier paiement ont été présentées à la communauté. Des actions de sensibilisation ont ensuite été renforcées afin de sécuriser les appuis du projet.
89	Idiofa	Itere Mbang	Le Président du Comité Local de Développement (CLD) a signalé que, lors de la dernière opération de paiement, certaines personnes mandatées pour effectuer les versements ne les auraient pas réalisés, et seraient reparties avec des fonds destinés à la communauté. À la suite de cet incident présumé, une partie des membres de la communauté a suspendu sa participation aux activités et a exprimé des menaces de dégradation ou de sabotage des appuis du projet, notamment de la plantation.	02/08/2025	Les preuves du dernier paiement ont été présentées à la communauté. Des actions de sensibilisation ont ensuite été renforcées afin de sécuriser les appuis du projet.
90	Idiofa	Owum	Des membres de la communauté ont formulé des allégations selon lesquelles le Président du Comité Local de Développement (CLD) aurait détourné les fonds issus du dernier paiement du PSE. Cette situation a entraîné de fortes tensions, se traduisant par des menaces de dégradation de la plantation ainsi que par des intimidations visant la famille du Président du CLD.	16/8/2025	La cohésion communautaire a été renforcée par la présentation des preuves de paiement, permettant de clarifier les montants effectivement perçus par chaque bénéficiaire et d'écartier toute responsabilité du Président du Comité Local de Développement (CLD). Par ailleurs, des actions de sensibilisation ont été menées sur le partage des bénéfices et la sécurisation foncière.

Rapport Annuel 2025(01/01/2025-31/12/2025) – Projet PIREDD-Kwilu

91	Idiofa	Gongo	À la suite d'informations selon lesquelles le projet approcherait de sa phase de clôture, des tensions sont apparues au sein de la communauté. Celles-ci se sont traduites par des menaces visant la plantation et par un refus temporaire de poursuivre les activités, malgré les efforts de sensibilisation menés par le Président du Comité Local de Développement (CLD).	8/8/2025	Des actions de sensibilisation ont été menées sur la pérennisation des activités, la sécurisation foncière et le partage des bénéfices. Les communautés ont également été rassurées quant au suivi futur par les services techniques compétents.
92	Idiofa	Ntum	Le Président du Comité Local de Développement (CLD) a signalé que, lors de la dernière opération de paiement, certaines personnes mandatées pour effectuer les versements ne les auraient pas réalisés, et seraient reparties avec des fonds destinés à la communauté. À la suite de cet incident présumé, une partie des membres de la communauté a suspendu sa participation aux activités et a exprimé des menaces de dégradation ou de sabotage des appuis du projet, notamment de la plantation.	2/8/2025	Les preuves du dernier paiement ont été présentées à la communauté. Des actions de sensibilisation ont ensuite été renforcées afin de sécuriser les appuis du projet.
93	Idiofa	Mbasam	Des tensions sont apparues au sein de la communauté villageoise, certains membres formulant des allégations selon lesquelles le Comité Local de Développement (CLD) aurait bénéficié des fonds issus du PSE. Cette situation a donné lieu à des menaces à l'encontre du CLD et de la plantation, ainsi qu'à une opposition à la poursuite des activités d'entretien de la plantation par le CLD.	16/8/2025	Des actions de sensibilisation ont été menées sur la pérennisation des activités, la sécurisation foncière et le partage des bénéfices. Les communautés ont également été rassurées quant à l'accompagnement et au suivi par les services techniques compétents.
94	Idiofa	Bampum CK	À la suite d'informations selon lesquelles le projet approcherait de sa phase de clôture, des tensions sont apparues au sein de la communauté. Celles-ci se sont traduites par des menaces visant la plantation et par un refus temporaire de poursuivre les activités, malgré les efforts de sensibilisation menés par le	8/8/2025	Des actions de sensibilisation ont été menées sur la pérennisation des activités, la sécurisation foncière et le partage des bénéfices. Les communautés ont également été rassurées quant au suivi futur par les services techniques compétents.

			Président du Comité Local de Développement (CLD).		
95	Masi-Manimba	Kwaya	Le propriétaire a formulé une réclamation concernant le paiement du PSE relatif à la plantation de la saison 2019B (septième tranche) ainsi qu'à la plantation de la saison 2020B.	15/08/2015	Il a été établi que le paiement avait déjà été effectué par le projet, et les justificatifs correspondants seront communiqués aux parties concernées.
96	Masi-Manimba	Kwaya	Le propriétaire a formulé une réclamation concernant le paiement du PSE relatif à la plantation de la saison 2019B (septième tranche)	15/08/2015	Des preuves attestant que le projet avait déjà procédé au paiement ont été identifiées, et celles-ci seront présentées aux parties concernées.

Par ailleurs il y a lieu de noter le que mécanisme de gestion des plainte et recours est vulgarisé au près des villages bénéficiaires de l'appui du projet avec des prospectus et dépliants. Les animateurs, ainsi que les membres des staffs du projet ont été renforcé en capacité sur le fonctionnement du MPG ; [un mensuel simplifié est également publié](#) et le [modèle de fiche de réclamation partagé au niveau des communautés](#).

Le renforcement des capacités des membres du staff a porté essentiellement sur : Fondement du MGP, Contenu d'une bonne Plainte, et Circuit d'une plainte (Enregistrement, Traitement et résolution du 'une plainte)

d. Garanties de Cancún

Tableau 18 Suivi des mesures/principes des sauvegardes de Cancun

	Actions spécifiques du projet		Défis rencontrés	
	Actions consolidées	Résultats observés	Défis principaux	Mesures d'amélioration pour avenir
<p>Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité.</p> <p>(Cancun a ; IFC norme 6)</p>	<p>a. <u>Ciblage des savanes dégradées pour l'agroforesterie</u></p> <p>b. <u>Plans simples de gestion (PSAT)</u></p> <p>c. <u>Agroforesterie acacia + régénération naturelle</u></p> <p>d. <u>Caméras de suivi biodiversité (Mangai, Bulungu)</u></p>	<p>a. <u>Aucune intervention en forêts primaires</u></p> <p>b. <u>Planification améliorée des usages des terres</u></p> <p>c. <u>Retour d'espèces indicatrices (écureuil, genette, guib)</u></p> <p>d. <u>Données comparatives forêt/agroforesterie</u></p>	<p>a. <u>Risque de feux de brousse</u></p> <p>b. <u>Suivi post-mise en défens difficile</u></p> <p>c. <u>Manque d'expérience cultures pérennes</u></p> <p>d. <u>Capacité d'analyse limitée</u></p>	<p>a. <u>Renforcement prévention communautaire</u></p> <p>b. <u>Développement indicateurs écologiques</u></p> <p>c. <u>Renforcement technique continu</u></p> <p>d. <u>Appui scientifique complémentaire</u></p>

<p>Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)</p>	<p>a. <u>Consultations publiques et diffusion radio</u> b. <u>Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)</u></p>	<p>a. <u>Processus transparent renforcé</u> b. <u>Système fonctionnel</u></p>	<p>a. <u>Participation variable</u> b. <u>Faible utilisation formelle</u></p>	<p>a. <u>Renforcement communication locale</u> b. <u>Sensibilisation accrue villages éloignés</u></p>
<p>Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)</p>	<p>a. <u>CLIP et cartographie participative</u> b. <u>Évaluation environnementale et sociale villageoise</u></p>	<p>a. <u>Réduction conflits fonciers potentiels</u> b. <u>Identification impacts locaux</u></p>	<p>a. <u>Méthodologie nouvelle</u> b. <u>Complexité formulaires</u></p>	<p>a. <u>Formation continue techniciens</u> b. <u>Standardisation outils</u></p>
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)</p>	<p>a. <u>Accord de partage des bénéfices</u> b. <u>Cadastre communautaire agroforestier</u></p>	<p>a. <u>Cadre équitable établi</u> b. <u>Sécurisation juridique sites</u></p>	<p>a. <u>Budget limité chaîne de valeur</u> b. <u>Procédures administratives longues</u></p>	<p>a. <u>Mobilisation financements complémentaires</u> b. <u>Appui provincial continu</u></p>
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>a. <u>Production briquettes biochar</u> b. <u>Cultures intercalaires légumes</u></p>	<p>a. <u>Test marché RN1</u> b. <u>Revenus complémentaires</u></p>	<p>a. <u>Acceptation marché incertaine</u> b. <u>Organisation commerciale faible</u></p>	<p>a. <u>Stratégie marketing locale</u> b. <u>Structuration coopérative</u></p>
<p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales</p>	<p><u>Participation via CLD et autorités sectorielles</u></p>	<p><u>Implication locale active</u></p>	<p><u>Inclusion groupes vulnérables variable</u></p>	<p><u>Renforcement approche inclusive</u></p>

<p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées</p> <p>(Cancun c)</p>	<p><u>Application CLIP et sensibilisation droits</u></p>	<p><u>Respect droits communautaires</u></p>	<p><u>Sensibilisation inégale</u></p>	<p><u>Supports pédagogiques renforcés</u></p>
<p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p>	<p>a. <u>Stabilisation du front agricole via agroforesterie en savane</u></p> <p>b. <u>Appui élaboration PPAT/PLAT (provincial/ETD) et PSAT (villageois)</u></p> <p>c. <u>Collaboration avec CCFP et Ministère de l'Environnement</u></p>	<p>a. <u>Réduction pression sur forêts naturelles</u></p> <p>b. <u>Cohérence planification locale-nationale</u></p> <p>c. <u>Conformité réglementaire assurée</u></p>	<p>a. <u>Coordination nationale à renforcer</u></p> <p>b. <u>Capacités techniques variables</u></p> <p>c. <u>Procédures administratives lentes</u></p>	<p>a. <u>Renforcement COFIL et suivi provincial</u></p> <p>b. <u>Renforcement capacités provinciales</u></p> <p>c. <u>Suivi institutionnel continu</u></p>
<p>b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p>	<p>a. <u>Planification participative des usages des terres (PSAT)</u></p> <p>b. <u>Promotion agroforesterie et briquettes biochar</u></p>	<p>a. <u>Limitation nouveaux fronts de déforestation</u></p> <p>b. <u>Potentiel réduction déforestation indirecte</u></p>	<p>a. <u>Pression démographique persistante</u></p> <p>b. <u>Adoption marché progressive</u></p>	<p>a. <u>Renforcement suivi spatial communautaire</u></p> <p>b. <u>Développement stratégie commerciale</u></p>
<p>C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail</p>	<p><u>Intégration droits travailleurs</u></p>	<p><u>Prise en compte conditions travail</u></p>	<p><u>Travail des enfants sensible</u></p>	<p><u>Approche progressive adaptée</u></p>

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Tableau 19 Gestion des risques.

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
Conflit sur l'utilisation des terres découlant des activités d'agroforesterie / reboisement La mise en place des cultures pérennes des palmiers à huile suscite des questions sur les risques futurs de gestion de la tenure entre le clan et le CLD	Impact : Elevé	Stable	Etablir un accord de partage de bénéfice ultérieurs en définissant un pourcentage pour les ayant droits terriens,	CLD	Juin 2025
			Implication des chefs des terres et leurs consentements avant la mise en œuvre,	JICA-ETEP	Périodique
			Établissement des structures élevées de gouvernance pour la gestion des conflits, schéma de sécurisation foncière qui garantit les droits des occupants	JICA-ETEP	Juin 2025
la capture des avantages du projet par l'élite	Impact : mineur	Amoindri	Identification des bénéficiaires avant tout paiement PSE,	JICA-ETEP	Périodique
			liste validée par tous les membres du CLD	CLD	Périodique (avant chaque paiement)
Des attentes élevées de la part des communautés	Impact : mineur	Amoindri	La sensibilisation sur les activités du projet et la signature du mémorandum définissant clairement les obligations des parties	JICA-ETEP	oct-2022
L'abandon par les paysans des activités antérieures au profit de celles envisagées par le projet	Impact : Elevé	Accru	Lensibilisation sur la conception du futur modèle d'entreprise communautaire et/ou développement des capacités sur la durabilité de l'agroforesterie avec la promotion du modèle d'agroforesterie amélioré	JICA-ETEP	Juin 2025
			Sensibilisation sur l'absence de toute intention de saboter les activités de la JICA et du PIREDD Kwilu qui sont liées aux rumeurs mixtes d'agroforesterie d'Acacia et de JK qui découlent des conflits de Mobondo à Kwamouth		
Violation contre la transparence des activités du projet telles que contre équité, injustice en répartition des bénéfices, détournement, fraude, etc	Impact : mineur	Amoindri	Remboursement des tous les frais perçus, résiliation des contrats, mécanisme de gestion des plaintes fonctionnel	JICA-ETEP	Août 2022
Paiement des PSE En raison de retards dans le suivi sur terrain et les procédures de paiement, les paiements du PSE ne sont pas effectués dans les délais	Impact : Elevé	Amoindri.	Améliorer le système de suivi et les procédures de paiement pour les activités agroforestières afin que les paiements puissent être effectués en temps opportun.	JICA-ETEP	Mesures d'amélioration en train d'être appliquées

établis selon le mémorandum signé entre le village/la concession et le projet. Cela a conduit à une baisse de motivation et d'insatisfaction des villageois et des concessions.			Plus précisément, la procédure de suivi et de paiement a été améliorée, passant du suivi par le responsable MRV du projet au suivi par le technicien des ONG renforcées.	JICA-EETEP	Périodique
			Le responsable de MRV et les agents provinciaux effectuent un contrôle secondaire des résultats de suivi par les techniciens des ONG.	JICA-EETEP	Périodique
Risques de sécurité En août 2022, les risques sécuritaires sont les suivants : en relation avec un conflit tribal dans le territoire de Kwamouth dans la province de Mai-Ndombe, il y avait un point de contrôle illégal par une tribu sur la route nationale 17 de Kinshasa à Bandundu Ville. Cela a été communiqué par le Bureau de la JICA le 2 septembre 2022. Le ministre des Transports de la Province du Kwilu a interdit la circulation sur cette route	Impact : Elevé	Stable	La sécurité est une priorité absolue. Parce que la situation évoluant rapidement, l'équipe du terrain doit maintenir un contact étroit avec le bureau de la JICA et faire accompagné d'un officier de police les experts Japonais dans la zone de Bagata.	JICA-EETEP	Pas déterminée
Risques de conflits post-électorales provinciale, nationale et présidentielle) initialement prévue en Décembre 2023 pourraient entraîner des conflits pré-électorales provoquer par certains candidats qui contesteraient le processus d'organisation de ces élections, pouvant demander à la population dont les communautés locales de refuser ces élections et cela pourrait occasionner des tensions des conflits ; Un conflit d'intérêt peut arriver pour le personnel du projet qui serait des candidats à l'une et/ou l'autre élection à venir	Impact : Elevé	Accru	Une observation et attention du déroulement du processus à l'issue de la campagne déterminera les mesures appropriées pour la stratégie d'intervention pendant les élections	JICA/JAFTA	Pas déterminée
			La note de service numéro 23/001 est mis à la disposition du personnel du Projet interdisant de participer aux s activités tout en restant personnel du projet. Faire face à la gestion des risques juridiques et des litiges découlant du mémorandum de service et de leur amendement avec l'ancien consultant du projet	JICA/JAFTA	Pas déterminée

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Tableau 20 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (combien pour la période de rapportage et une brève description de chacune)	Non
Allégations	Un cas de mauvais comportement des techniciens d'ONG de terrain qui exigeraient des rétro-commissions aux communautés lors du paiement des PSE. L'ONG AIPD, employeur des agents ayant commis ces forfaits a été informée de ces forfaits, elle a restitué les sommes soutirées et résilié les contrats de 2 techniciens concernés ainsi que leur team Leader. Les sommes remises ont été restituées aux CLD concernés respectivement.	
Investigations		√

Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		√
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		√
Investigations		√
Sanctions		√

Tableau 21 Formation sur fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption, et d'exploitation, abus et harcèlement sexuels

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Formation : Le chef d'équipe de JAFTA à Tokyo a dispensé une formation en avril 2022 sur fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption et aussi sur harcèlement sexuel et moral au personnel de JAFTA en RDC et aux consultants à Kikwit et Kinshasa par le biais de réunions en ligne.		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total	6/6	6/6
Nombre de consultants formés / nombre total	20/25	20/25
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	6/6	6/6
Nombre de staffs formés / nombre de staff total	20/25	20/25
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

11. Récapitulatif des livrables

Les livrables ci-dessous ont été cités dans la corp de ce rapport avec hyperliens pour consultation

- a. [Rapport d'évaluation à mi-parcours](#)
- b. [Arrêté d'installation du CCPF](#)
- c. [Arrêté portant organisation et fonctionnement des CLD](#)
- d. [Décision du COPIL du programme sur le changement des indicateurs](#)
- e. [Compte rendu des réunions des COPIL\(11 réunions du comité de pilotage organisé\)](#)
- f. [Mémoire des collaborations entre le projet et la province](#)
- g. [Base des données SIG des plantations](#)
- h. [Base des données SIG des PSAT](#)
- i. [Rapport d'enquête de Reference](#)
- j. [Manuel simplifié du MGP](#)
- k. [Screening simplifié des villages](#)
- l. [Documents PSAT](#)

- m. [Canevas de sécurisation des sites agroforestiers, TDR et Accord de partage des bénéfices](#)

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs (projets à approche territoriale [Annexe 1])
https://drive.google.com/drive/folders/1gboAQ5n3bEt3KTgRYmRs3Avc1bRLLwQf?usp=drive_link
 2. [Annexe 3 / Tableau 8.2/Rapport financier](#)
https://drive.google.com/drive/folders/1_BesE0EFfVvPAPFh8fyrvy1FincWy8zi
- [Guides \(structuration, gestion de peste, espèces d'arbres, PSAT\)](#)
 - Guide technique de modèle d'activités REDD+ Kwilu([Le draft du guide technique de modèle d'activités REDD+ Kwilu a été pré-validé techniquement par le comité technique du MEDD en cours attente de sa officielle validation](#)
(Annexes :https://drive.google.com/drive/folders/109HKazdMPoZuPIODaYpEXwpfdyOqYgCU?usp=drive_link))